



Conseil municipal du 18 novembre 2024

Délibération n°99-24

Objet : Budget de la commune – Exercice 2024 – Décision modificative n°3

Date de convocation : 12/11/2024

Affichage de la liste des délibérations : 19/11/2024

Présidence : Pascale CHAPOT – 1^{ère} adjointe

Secrétaire élu : Sébastien PONCET

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 20 heures, en salle du conseil municipal,

Membres présents : Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET – Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Gaël DOUARD - Véronique ZIMMERMANN – Christian CECILLON – Alain DUTEL – Patricia BONNET GONNET - Jean-Marc MACHON - Jocelyne TACCHINI – Serge CAFIERO – Dominique HAZOUARD – Anne-Laurence OLTRA - Arnaud BREJOT – Véronique MERLE - Sébastien PONCET – Julie GUINAND BOIRON - Fatira RULLIERE – Raphaëlle GUERIAUD - Laure PIQUERAS – Anne BLANCHET.

Membres excusés et représentés :

Renaud PFEFFER a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Sophie PIVOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET

Anne-Catherine BLANC VALETTE a donné pouvoir à Pascale DANIEL

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Loïc BIOT

Membre absent : 0

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

L'instruction budgétaire et comptable M57 autorise le Conseil Municipal à corriger le budget primitif afin de tenir compte des événements de toute nature qui modifient les prévisions faites.

Toutefois, les corrections qui peuvent intervenir s'effectuent dans le respect des principes relatifs à la préparation, au vote et à l'équilibre du budget.

II. LA PROPOSITION

Dans le cadre du vote du budget réalisé en avril dernier, des régularisations d'écritures de dépenses et de recettes s'imposent.

Les modifications sont détaillées dans le document comptable ci-annexé.

Elles concernent :

- En fonctionnement : augmentation des crédits du chapitre 012 (charges de personnel) de 130 000 € avec une diminution des crédits du chapitre 011 (charges à caractère général) du même montant.
- En fonctionnement : augmentation des crédits de l'article 65568 (autres contributions) pour permettre une régularisation d'imputation demandée par la Trésorerie (paiement des ADS 2024 au SCOT) avec une diminution des crédits de l'article 62876, pour un montant de 24 005 €.
- En investissement : augmentation des crédits d'études pour 10 900 € (2031), du remboursement du capital des emprunts pour 6 700 € (1641), des taxes d'aménagement pour 30 284,95 € (10226) et de l'opération 928 modernisation des moyens de communication pour 281 € (21533), avec une diminution de l'article 2188 pour 48 165,95 €.
- En investissement : positionnement de crédits en dépenses et recettes pour permettre le paiement à ENEDIS des travaux d'extension du réseau électrique pour les bâtiments situés au 15 rue Victor Hugo (19 663,37 €) et son remboursement intégral par PRODEXIA (selon délibération du 3 juillet 2023) (opérations d'ordre).
- En investissement : modification d'imputation pour passer du 21622 (amortissable) au 21621 (non amortissable) [erreur lors du passage M57] pour 18 953,87 € en dépenses et recettes (opération d'ordre).

La commission *Ressources*, réunie le 4 novembre 2024, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents, sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Oùï l'exposé de Pascale DANIEL,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'APPROUVER** le décision modificative n°3 du budget de la commune – exercice 2024.

Mornant, le 20 novembre 2024.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud PFEFFER

Sébastien PONCET

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024



ID : 069-216901413-20241118-D99_24-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mornant dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de MORNANT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21690141300015

POSTE COMPTABLE : Givors

M. 57

Décision modificative 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	38
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	46
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	52
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	56

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	58
A1.01 - Opérations non ventilables	60
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	61
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	64
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	65
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	66
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	69
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	72
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	75
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	76
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	79
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	81
A1.908 - Fonction 8 - Transports	84
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	88
A2.01 - Opérations non ventilables	90
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	91
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	97
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	98
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	99
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	102
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	105
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	108
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	109
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	110
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	113
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	115
A2.938 - Fonction 8 - Transports	118

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	122
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	127
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	128



Sans Objet

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	129
B3.2 - Etalement des provisions	133
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	135
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	136
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	140
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	141
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	144
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	145
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	146
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	147
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	148
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	150

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	6 451

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	775,00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	906,54
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 049,69
3	Dépenses d'équipement brut / population	915,53
4	Encours de dette / population (2) (3)	851,04
5	DGF / population	178,42
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,14 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95,95 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	87,22 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	81,08 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	13,64 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	592 211,99	III + IV	120 732,00	B1 -471 479,99
Investissement	I	592 211,99	III	120 732,00	B2 -471 479,99
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-471 479,99
Investissement	A2 + B2	-471 479,99
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 592 211,99
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
162	Opération d'équipement n° 162	98 396,82
487	Opération d'équipement n° 487	800,00
913	Opération d'équipement n° 913	11 899,84
918	Opération d'équipement n° 918	25 872,96
926	Opération d'équipement n° 926	180 331,98
931	Opération d'équipement n° 931	25 497,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	30 154,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	127 524,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	91 733,65
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 120 732,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	120 732,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	18 953,87	18 953,87
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		18 953,87	18 953,87
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		0,00	0,00
		+	+
TOTAL DU BUDGET (5)		18 953,87	18 953,87

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	161 105,20	0,00	10 900,00	10 900,00	172 005,20
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	476 006,21	0,00	0,00	0,00	476 006,21
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	3 309 082,98	0,00	-47 884,95	-47 884,95	3 261 198,03
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	2 451 622,33	0,00	0,00	0,00	2 451 622,33
Total des dépenses d'équipement		6 397 816,72	0,00	-36 984,95	-36 984,95	6 360 831,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 983,76	0,00	30 284,95	30 284,95	43 268,71
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	642 365,83	0,00	6 700,00	6 700,00	649 065,83
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		655 349,59	0,00	36 984,95	36 984,95	692 334,54
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	19 663,37	19 663,37	19 663,37
Total des dépenses réelles d'investissement		7 053 166,31	0,00	19 663,37	19 663,37	7 072 829,68

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	72 782,37		0,00	0,00	72 782,37
041	Opérations patrimoniales (8)	36 865,77		-709,50	-709,50	36 156,27
Total des dépenses d'ordre d'investissement		109 648,14		-709,50	-709,50	108 938,64

TOTAL	7 162 814,45	0,00	18 953,87	18 953,87	7 181 768,32
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 181 768,32
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	1 033 387,00	0,00	0,00	0,00	1 033 387,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	145 612,05	0,00	0,00	0,00	145 612,05
Total des recettes d'équipement		2 478 999,05	0,00	0,00	0,00	2 478 999,05
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	586 029,92	0,00	0,00	0,00	586 029,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	669 663,31	0,00	0,00	0,00	669 663,31
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 025 000,00	0,00	0,00	0,00	1 025 000,00
Total des recettes financières		2 280 693,23	0,00	0,00	0,00	2 280 693,23
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	19 663,37	19 663,37	19 663,37
Total des recettes réelles d'investissement		4 759 692,28	0,00	19 663,37	19 663,37	4 779 355,65

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	700 000,00		0,00	0,00	700 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	554 651,39		0,00	0,00	554 651,39
041	Opérations patrimoniales (10)	36 865,77		-709,50	-709,50	36 156,27
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 291 517,16		-709,50	-709,50	1 290 807,66

TOTAL	6 051 209,44	0,00	18 953,87	18 953,87	6 070 163,31
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 111 605,01
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 181 768,32
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 181 869,02

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 762 776,99	0,00	-154 005,00	-154 005,00	1 608 771,99
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 152 967,99	0,00	130 000,00	130 000,00	3 282 967,99
014	Atténuations de produits	53 852,00	0,00	0,00	0,00	53 852,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	698 553,20	0,00	24 005,00	24 005,00	722 558,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 668 150,18	0,00	0,00	0,00	5 668 150,18
66	Charges financières	138 018,42	0,00	0,00	0,00	138 018,42
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	40 500,00		0,00	0,00	40 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 849 668,60	0,00	0,00	0,00	5 849 668,60
023	Virement à la section d'investissement (5)	700 000,00		0,00	0,00	700 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	554 651,39		0,00	0,00	554 651,39
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 254 651,39		0,00	0,00	1 254 651,39
TOTAL		7 104 319,99	0,00	0,00	0,00	7 104 319,99
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						7 104 319,99

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	731 835,87	0,00	0,00	0,00	731 835,87
73	Impôts et taxes (sauf 731)	47 620,00	0,00	0,00	0,00	47 620,00
731	Fiscalité locale	4 373 379,73	0,00	0,00	0,00	4 373 379,73
74	Dotations et participations (4)	1 533 052,02	0,00	0,00	0,00	1 533 052,02
75	Autres produits de gestion courante (4)	83 150,00	0,00	0,00	0,00	83 150,00
Total des recettes de gestion courante		6 771 037,62	0,00	0,00	0,00	6 771 037,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 771 537,62	0,00	0,00	0,00	6 771 537,62

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	72 782,37	0,00	0,00	0,00	72 782,37
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		72 782,37	0,00	0,00	0,00	72 782,37

TOTAL	6 844 319,99	0,00	0,00	0,00	6 844 319,99
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	260 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 104 319,99
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	1 181 869,02
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 284,95	0,00	30 284,95
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 700,00	0,00	6 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	281,00		281,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 900,00	0,00	10 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-48 165,95	18 953,87	-29 212,08
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	19 663,37	-19 663,37	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		19 663,37	-709,50	18 953,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 953,87
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-154 005,00		-154 005,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	130 000,00		130 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	24 005,00	0,00	24 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	18 953,87	18 953,87
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	19 663,37	-19 663,37	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		19 663,37	-709,50	18 953,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

18 953,87

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		7 162 814,45	0,00	0,00	18 953,87	18 953,87	0,00	18 953,87	18 953,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	116 354,80	0,00	0,00	10 900,00	10 900,00	0,00	10 900,00	10 900,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	68 008,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	966 595,70	0,00	0,00	-48 165,95	-48 165,95	0,00	-48 165,95	-48 165,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	106 124,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	5 140 733,46	0,00	0,00	281,00	281,00	0,00	281,00	281,00
Total des dépenses d'équipement		6 397 816,72	0,00	0,00	-36 984,95	-36 984,95	0,00	-36 984,95	-36 984,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 983,76	0,00		30 284,95	30 284,95		30 284,95	30 284,95
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	642 365,83	0,00		6 700,00	6 700,00		6 700,00	6 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		655 349,59	0,00	0,00	36 984,95	36 984,95	0,00	36 984,95	36 984,95
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	19 663,37	19 663,37	0,00	19 663,37	19 663,37
Total des dépenses réelles		7 053 166,31	0,00	0,00	19 663,37	19 663,37	0,00	19 663,37	19 663,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	72 782,37			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	36 865,77			-709,50	-709,50		-709,50	-709,50
Total des dépenses d'ordre		109 648,14			-709,50	-709,50		-709,50	-709,50

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

18 953,87

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Commune de MORNANT - Budget Communal - DM - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024

ID : 069-216901413-20241118-D99_24-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		5 381 546,13	0,00	18 953,87	18 953,87	18 953,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 033 387,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	145 612,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 478 999,05	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	586 029,92	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 025 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 611 029,92	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	19 663,37	19 663,37	19 663,37
Total des recettes réelles		4 090 028,97	0,00	19 663,37	19 663,37	19 663,37
021	Virement de la section de fonctionnement	700 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	554 651,39		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	36 865,77		-709,50	-709,50	-709,50
Total des recettes d'ordre		1 291 517,16		-709,50	-709,50	-709,50

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	18 953,87
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 162 814,45	0,00	0,00	18 953,87	18 953,87	0,00	18 953,87	18 953,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	116 354,80	0,00	0,00	10 900,00	10 900,00	0,00	10 900,00	10 900,00
2031	Frais d'études	112 154,80	0,00		10 900,00	10 900,00	0,00	10 900,00	10 900,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	4 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	68 008,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	68 008,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	966 595,70	0,00	0,00	-48 165,95	-48 165,95	0,00	-48 165,95	-48 165,95
2116	Cimetières	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	29 034,47	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	274 525,91	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	28 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	11 520,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	130 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	24 848,47	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	10 844,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	9 764,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 519,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	294 537,89	0,00		-48 165,95	-48 165,95	0,00	-48 165,95	-48 165,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	106 124,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	253,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote
			I			II			III = I + II
2313	Constructions	30 419,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	75 450,67	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	5 140 733,46	0,00	0,00	281,00	281,00	0,00	281,00	281,00
Total des dépenses d'équipement		6 397 816,72	0,00	0,00	-36 984,95	-36 984,95	0,00	-36 984,95	-36 984,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 983,76	0,00		30 284,95	30 284,95		30 284,95	30 284,95
10226	Taxe d'aménagement	12 983,76	0,00		30 284,95	30 284,95		30 284,95	30 284,95
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	642 365,83	0,00		6 700,00	6 700,00		6 700,00	6 700,00
1641	Emprunts en euros	642 365,83	0,00		6 700,00	6 700,00		6 700,00	6 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		655 349,59	0,00	0,00	36 984,95	36 984,95	0,00	36 984,95	36 984,95
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	19 663,37	19 663,37	0,00	19 663,37	19 663,37
458103	Operation pour compte de tiers Enedis / Prodexia	0,00	0,00		19 663,37	19 663,37	0,00	19 663,37	19 663,37
Total des dépenses réelles		7 053 166,31	0,00	0,00	19 663,37	19 663,37	0,00	19 663,37	19 663,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	72 782,37			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	71 183,35			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	13 143,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	8 133,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	7 802,84			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139362	Dotation de soutien à l'invest local	2 348,50			0,00	0,00		0,00	0,00
16876	Dettes - Autres etabl. publics locaux	7 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	(RAR N-1 + vote)
			I			II			III = I + II
198	Neutralisation des amortissements	26 736,02			0,00	0,00		0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 319,99			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	1 599,02			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	1 599,02			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	36 865,77			-709,50	-709,50		-709,50	-709,50
21318	Autres bâtiments publics	2 802,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00			18 953,87	18 953,87		18 953,87	18 953,87
2313	Constructions	14 400,40			0,00	0,00		0,00	0,00
458103	Operation pour compte de tiers Enedis / Prodexia	19 663,37			-19 663,37	-19 663,37		-19 663,37	-19 663,37
Total des dépenses d'ordre		109 648,14			-709,50	-709,50		-709,50	-709,50

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
162	Voirie Bâtiments 2016		2 285 204,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
487	Acquisitions foncières		757 908,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
911	transition énergétique	2023-BAT-911	194 192,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
913	Vidéo protection		804 103,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
917	Salle Multi activités		552 857,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
918	AMI Centre bourg		1 325 238,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
920	Agrandissement remm	2020-BRES-920	161 849,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dojo Salle de danse	2023-Bdojo-922	15 264,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Réhabilitation Ex IMPRO	2021-BIB-923	2 753 445,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
924	rénovations patrimoine historique	2023-BAT-924	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
925	Equipements sportifs	2023-BAT-925	64 382,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
926	Modes doux		266 720,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
927	Environnement		65 383,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
928	Modernisation des moyens de communication		111 177,33	0,00	281,00	281,00	0,00	281,00
929	aménagement des cours d'école	2022-BECP-929	605 821,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930	avenue de Verdun	2022-VOI-930	1 052 238,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931	subventions "rénovations de façades et travaux OPAH-RU"	2024-AideRenovation-931	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			11 015 787,43	0,00	281,00	281,00	0,00	281,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 911
LIBELLE : transition énergétique
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-BAT-911****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	194 192,09	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	194 192,09	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	193 787,33	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	404,76	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 920
LIBELLE : Agrandissement remm
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2020-BRES-920

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	161 849,85	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	4 440,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	4 440,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	157 409,85	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	7 643,58	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	149 766,27	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		225 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	225 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	225 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 922
LIBELLE : Dojo Salle de danse
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-Bdojo-922

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	15 264,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	15 264,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	15 264,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		160 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	160 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	160 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 923
LIBELLE : Réhabilitation Ex IMPRO
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2021-BIB-923

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	2 753 445,95	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 753 445,95	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 214 298,38	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	1 011,93	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	29 325,25	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	173 288,28	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	35 522,11	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		152 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	152 000,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	152 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 924
LIBELLE : rénovations patrimoine historique
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-BAT-924

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 925
LIBELLE : Equipements sportifs
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-BAT-925

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	64 382,81	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	64 382,81	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	21 215,51	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	43 167,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 929
LIBELLE : aménagement des cours d'école
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2022-BECP-929

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	605 821,13	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	137 116,64	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	135 364,40	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 752,24	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	468 704,49	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	468 704,49	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 930
LIBELLE : avenue de Verdun
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2022-VOI-930

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 052 238,19	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	117 911,63	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	16 150,02	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	4 141,30	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	97 620,31	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	334 326,56	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	334 326,56	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 931
LIBELLE : subventions "rénovations de façades et travaux OPAH-RU"
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-AideRenovation-931

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 162
LIBELLE : Voirie Bâtiments 2016
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 285 204,51	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 912,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 912,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	308 405,17	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	50 400,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	25 000,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	200 330,59	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	29 304,38	0,00	0,00	0,00
20423	Privé : Projet infrastructure	3 370,20	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 968 460,53	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 323,17	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	540,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	291 027,57	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 125 021,37	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	27 972,85	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	404 069,42	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	4 356,06	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 568,96	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	110 581,13	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 426,81	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 426,81	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 487
LIBELLE : Acquisitions foncières
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		757 908,60	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 828,32	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 542,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	286,32	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	756 080,28	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	77 644,71	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	57 369,92	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	360,62	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	1 548,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	608 162,47	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	10 994,56	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		540 129,52	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	540 000,00	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	540 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	129,52	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	52,52	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	77,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 913
LIBELLE : Vidéo protection
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		804 103,19	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 737,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 737,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	789 366,19	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	789 366,19	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		27 000,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	27 000,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	27 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)					0,00
--------------------------------------	--	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 917
LIBELLE : Salle Multi activités
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		552 857,27	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 431,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	22 431,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	530 426,27	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	530 426,27	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 918
LIBELLE : AMI Centre bourg
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 325 238,26	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 543,12	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	55 543,12	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	202 702,65	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	202 702,65	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 066 992,49	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 356,80	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	284 874,24	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	481 700,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	199 842,57	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	11 614,23	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 520,23	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	76 084,42	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		140 278,45	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	140 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	28 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	112 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	278,45	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	278,45	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 926
LIBELLE : Modes doux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		266 720,75	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	266 720,75	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	266 720,75	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 927
LIBELLE : Environnement
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		65 383,50	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 383,50	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 969,10	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	56 516,40	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 898,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
--------------------------------------	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 928
LIBELLE : Modernisation des moyens de communication
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		111 177,33	a	0,00	b	281,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	7 797,60	0,00	281,00		281,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	281,00		281,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 797,60	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	103 379,73	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	103 379,73	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-281,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		5 381 546,13	0,00	18 953,87	18 953,87	18 953,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 033 387,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	4 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	61 232,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	104 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	525 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	145 612,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	8 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	136 837,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 478 999,05	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	586 029,92	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	448 217,08	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	137 812,84	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 025 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 611 029,92	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote	II	III = I + II
			I				
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	19 663,37		19 663,37	19 663,37
Total des recettes réelles		4 090 028,97	0,00	19 663,37		19 663,37	19 663,37
021	Virement de la section de fonctionnement	700 000,00		0,00		0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	554 651,39		0,00		0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 398,00		0,00		0,00	0,00
28031	Frais d'études	14 876,08		0,00		0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	42 080,00		0,00		0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	5 000,00		0,00		0,00	0,00
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	13 077,90		0,00		0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	26 463,79		0,00		0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	42 371,78		0,00		0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	112,00		0,00		0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	2 113,20		0,00		0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	621,73		0,00		0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	76 101,00		0,00		0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	2 584,00		0,00		0,00	0,00
281316	Equipements de cimetière	948,00		0,00		0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	63 232,58		0,00		0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	4 686,00		0,00		0,00	0,00
28152	Installations de voirie	3 395,54		0,00		0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	1 443,84		0,00		0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	291,92		0,00		0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	3 573,50		0,00		0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	1 900,53		0,00		0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 228,71		0,00		0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	46 873,77		0,00		0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	25 579,20		0,00		0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	3 972,19		0,00		0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	35 445,80		0,00		0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 958,18		0,00		0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 930,93		0,00		0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	108 391,22		0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	36 865,77		-709,50		-709,50	-709,50
2031	Frais d'études	2 802,00		0,00		0,00	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00		18 953,87		18 953,87	18 953,87
238	Avances commandes immo corporelles	14 400,40		0,00		0,00	0,00
458203	Operation pour compte de tiers Enedis / Prodexia	19 663,37		-19 663,37		-19 663,37	-19 663,37
Total des recettes d'ordre		1 291 517,16		-709,50		-709,50	-709,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Commune de MORNANT - Budget Communal - DM - 2024

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024

ID : 069-216901413-20241118-D99_24-DE





III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 104 319,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	1 762 776,99	0,00	0,00	-154 005,00	-154 005,00	0,00	-154 005,00	-154 005,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 152 967,99	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
014	Atténuations de produits	53 852,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	698 553,20	0,00	0,00	24 005,00	24 005,00	0,00	24 005,00	24 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 668 150,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	138 018,42	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	40 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		181 518,42	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 849 668,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	700 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	554 651,39			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 254 651,39			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Commune de MORNANT - Budget Communal - DM - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024

ID : 069-216901413-20241118-D99_24-DE



III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 844 319,99	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	731 835,87	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	47 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 373 379,73	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 533 052,02	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	83 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 771 037,62	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 771 537,62	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	72 782,37		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		72 782,37		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 104 319,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (5)	1 762 776,99	0,00	0,00	-154 005,00	-154 005,00	0,00	-154 005,00	-154 005,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	230 000,00	0,00		-130 000,00	-130 000,00	0,00	-130 000,00	-130 000,00
60622	Carburants	21 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	238 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	9 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	17 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	25 220,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	57 149,99	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	28 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	42 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	76 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	104 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	83 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	48 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	56 882,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	37 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	100 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 275,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	27 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	30 000,00	0,00		-24 005,00	-24 005,00	0,00	-24 005,00	-24 005,00
6288	Autres services extérieurs	22 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	3 152 967,99	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	4 772,52	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	9 723,52	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 723,45	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	40 663,44	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 740,80	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 346 720,53	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	32 802,76	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	280 606,15	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	516 799,54	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	52 306,96	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	306 266,03	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	438 000,27	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 087,52	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	51 425,29	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 180,28	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 148,93	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	53 852,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	3 852,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	698 553,20	0,00	0,00	24 005,00	24 005,00	0,00	24 005,00	24 005,00
65311	Indemnités de fonction	144 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	10 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	112 285,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		24 005,00	24 005,00	0,00	24 005,00	24 005,00
6558	Autres contributions obligatoires	91 334,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	85 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	51 134,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 668 150,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	138 018,42	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	143 576,54	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 558,12	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	40 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		181 518,42	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 849 668,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	700 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	554 651,39			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	554 651,39			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 254 651,39			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	22 144,79
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-27 702,91
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 558,12

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 844 319,99	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	731 835,87	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	20 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	22 350,23	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	21 185,64	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	47 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	36 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	10 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 373 379,73	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	4 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	310 379,73	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 533 052,02	0,00	0,00	0,00	0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	512 063,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	151 584,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	487 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	7 957,02	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	246 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	14 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	83 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	72 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Voté	Publié le 21/11/2024	Total
			I				
756	Libéralités reçues	650,00	0,00	0,00		0,00	0,00
75888	Autres	10 000,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 771 037,62	0,00	0,00		0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00		0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 771 537,62	0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	72 782,37		0,00		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	1 599,02		0,00		0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	7 500,00		0,00		0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	26 736,02		0,00		0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	32 627,34		0,00		0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	4 319,99		0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		72 782,37		0,00		0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	1 067 095,77	0,00	201 889,88	1 670 757,50	944 577,17	84 286,42	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	43 268,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	649 065,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	370 561,23	0,00	89 990,04	153 887,61	492 587,17	82 496,02	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	111 899,84	1 516 869,89	437 490,00	1 790,40	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		669 663,31	1 904 029,92	0,00	46 232,00	998 752,05	38 000,00	14 240,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	669 663,31	586 029,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	18 000,00	0,00	46 232,00	861 915,00	38 000,00	14 240,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	136 837,05	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 663 694,38	0,00	0,00	1 440 528,56		7 072 829,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		43 268,71
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		649 065,83
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	136 109,20	0,00	0,00	17 196,00		172 005,20
204	Subventions d'équipement versées	283 506,21	0,00	0,00	192 500,00		476 006,21
21	Immobilisations corporelles	1 133 948,76	0,00	0,00	937 727,20		3 261 198,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	110 130,21	0,00	0,00	273 441,99		2 451 622,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	19 663,37		19 663,37
RECETTES		1 040 000,00	0,00	0,00	68 438,37		4 779 355,65
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 025 000,00	0,00	0,00	0,00		1 025 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 255 693,23
13	Subventions d'investissement	15 000,00	0,00	0,00	40 000,00		1 033 387,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	8 775,00		145 612,05
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	19 663,37		19 663,37



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	669 663,31
106	Réserves	669 663,31

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		961 795,77	0,00	14 200,00	12 600,00	500,00	78 000,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	43 268,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	649 065,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	102 330,08	0,00	0,00	3 000,00	0,00	58 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	167 131,15	0,00	0,00	9 600,00	500,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 904 029,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	586 029,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég..eur..intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 067 095,77
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 268,71
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	649 065,83
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 330,08
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 231,15
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 904 029,92
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	586 029,92
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	191 889,88	10 000,00	0,00	0,00	201 889,88
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	79 990,04	0,00	0,00	0,00	79 990,04
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	111 899,84	0,00	0,00	0,00	111 899,84
RÉCETTES		0,00	46 232,00	0,00	0,00	0,00	46 232,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	46 232,00	0,00	0,00	0,00	46 232,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		5 000,00	88 109,22	87 555,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	63 595,83	52 678,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	24 513,39	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	27 777,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	59 500,00	227 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	104 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	59 500,00	122 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	1 489 092,52	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 670 757,50
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 274,22
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	37 613,39
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	1 489 092,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 516 869,89
RECETTES		0,00	0,00	711 837,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	998 752,05
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 915,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	525 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	707 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	136 837,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 837,05

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		11 520,00	0,00	100 000,00	226 067,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	174 072,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	11 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	51 994,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		517 490,00	35 000,00	0,00	0,00	54 500,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00	0,00
213	Constructions	80 000,00	35 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	437 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	944 577,17
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 072,44
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 520,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 994,73
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	437 490,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		84 286,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	78 496,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 790,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		14 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	14 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^e , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 286,42
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 496,02
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 790,40
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 240,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 240,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	1 276 141,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	123 054,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	283 506,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	485 854,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	100 050,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	137 745,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	78 629,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	31 500,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 040 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 025 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	387 552,40	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	13 054,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	374 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 663 694,38
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 109,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 506,21
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 800,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860 352,97
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 050,60
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 745,19
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 629,54
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,67
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 040 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	Politique de l'air
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 440 528,56	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	17 196,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	192 500,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	936 392,20	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	229 491,99	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	43 950,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	19 663,37	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	68 438,37	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	8 775,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	19 663,37	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440	
									528,56	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 196,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 500,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 392,20	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 491,99	
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 950,00	
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 663,37	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 438,37	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 775,00	
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 663,37	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		2 912,51	1 918 323,41	0,00	100 193,66	1 812 182,10	257 120,20	96 850,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	386 208,13	0,00	52 514,00	384 767,56	106 059,44	1 850,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 912,51	867 409,66	0,00	46 879,66	1 325 996,54	151 060,76	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	53 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	429 335,20	0,00	800,00	101 418,00	0,00	95 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	138 018,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	5 849 001,75	0,00	0,00	866 000,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	105 300,00	0,00	0,00	580 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	47 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	4 373 379,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 247 052,02	0,00	0,00	286 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	73 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 403 999,52	8 095,00	40 114,33	209 877,87		5 849 668,60
011	Charges à caractère général	0,00	607 373,67	8 095,00	0,00	61 904,19		1 608 771,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	700 620,85	0,00	40 114,33	147 973,68		3 282 967,99
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		53 852,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	96 005,00	0,00	0,00	0,00		722 558,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		138 018,42
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 500,00
RECETTES		0,00	53 535,87	0,00	0,00	3 000,00		6 771 537,62
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	43 535,87	0,00	0,00	3 000,00		731 835,87
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		47 620,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 373 379,73
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 533 052,02
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00		83 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			2 912,51
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)		310,16
645	Charges sécurité sociale et prévoyance		2 602,35
RECETTES			0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 452 573,63	170 200,00	91 799,78	106 900,00	90 650,00	2 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	11 300,00	0,00	0,00	14 720,00	750,00	2 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	18 469,99	0,00	9 000,00	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	14 395,81	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	33 006,91	0,00	2 300,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	41 789,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	11 860,00	0,00	150,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	26 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	5 686,00	0,00	25 500,00	89 380,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	2 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	10 400,00	2 400,00	1 800,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	14 483,51	0,00	1 093,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	550 003,14	0,00	38 013,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	223 874,30	0,00	12 793,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	27 148,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	164 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	112 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	65 100,20	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	138 018,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	53 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 831 351,75	0,00	0,00	14 000,00	650,00	3 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	20 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	42 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 360 379,73	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	47 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
741	D.G.F.	1 150 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	7 957,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	2 500,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	84 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	72 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseils		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 918 323,41
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 970,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 119,99
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 395,81
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 906,91
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 789,42
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 160,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 400,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 066,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 576,54
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	588 016,47
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 667,72
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 148,93
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 800,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 285,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 250,20
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 018,42
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 852,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 849 001,75
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 700,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 600,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 373 379,73
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 620,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					048 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement			
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150 965,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 957,02	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 630,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 500,00	
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	100 193,66	0,00	0,00	0,00	100 193,66
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	17 700,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00
618	Divers	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 314,00	0,00	0,00	0,00	2 314,00
628	Divers	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	878,47	0,00	0,00	0,00	878,47
641	Rémunérations du personnel	0,00	35 384,26	0,00	0,00	0,00	35 384,26
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	10 616,93	0,00	0,00	0,00	10 616,93
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223	Enseignement supérieur	Cités scolaires
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		137 786,30	263 556,53	74 670,00	85 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 200,00	7 320,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	0,00	3 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	50,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	7 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	50,00	200,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 537,42	5 497,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	72 346,54	183 051,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	28 128,34	65 793,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	1 694,00	3 740,00	85 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 084,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												258 Autres
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	551 041,19	33 345,19	0,00	535 882,89	130 000,00	0,00	1 812 182,10
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	227 180,00	2 500,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	261 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 030,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 950,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	29 397,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 397,56
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	7 490,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	4 772,52	0,00	0,00	7 772,52
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
628	Divers	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	51 900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	5 879,55	678,25	0,00	12 164,03	0,00	0,00	26 757,07
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	202 840,83	22 072,90	0,00	374 387,60	130 000,00	0,00	984 699,33
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	68 293,25	8 094,04	0,00	136 458,74	0,00	0,00	306 767,62
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 334,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 084,00
RECETTES		0,00	0,00	580 000,00	40 000,00	0,00	246 000,00	0,00	0,00	866 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	246 000,00	0,00	0,00	286 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		3 000,00	0,00	0,00	226 635,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	27 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	1 500,00	0,00	0,00	8 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	16 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	3 257,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	108 682,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	39 120,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		27 484,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	27 484,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 120,20
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 600,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 484,44
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 425,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 550,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 257,31
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 682,61
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 120,84
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 850,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	1 159 350,78	244 648,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	310 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	25 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	227 043,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	6 210,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	4 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	18 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	9 668,91	5 369,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	331 241,99	175 745,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	115 061,21	63 533,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	94 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	53 535,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	43 535,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 403 999,52
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 043,09
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 210,58
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 650,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 820,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 038,57
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	506 987,23
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 595,05
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 005,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 535,87
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 535,87
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	8 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	7 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 095,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 695,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 114,33	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	617,42	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 022,32	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 474,59	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 114,33
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	617,42
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 022,32
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 474,59
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	209 877,87	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	13 700,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 404,19	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	19 300,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 415,67	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	106 443,72	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	38 114,29	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 877,87
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 404,19
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 300,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 415,67
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 443,72
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 114,29
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 290 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 290 000,00									
00001038089	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	22/03/2012		15/07/2012	500 000,00	F		5,340	5,340		A	X Echéance constante		A-1
00003724411	CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST	17/12/2018		15/05/2019	500 000,00	F		1,290	1,300		T	X Echéance constante		A-1
0054471	LA BANQUE POSTALE	19/08/2015		01/07/2016	400 000,00	F		1,720	1,720		T	X Echéance constante		A-1
05881806	Société Anonyme BANQUE POPULAIRE ARA	14/11/2019		22/02/2020	1 500 000,00	F		0,610	0,612		T	X Echéance constante		A-1
06031364	Société Anonyme BANQUE POPULAIRE ARA	07/10/2022		07/01/2023	500 000,00	F		1,690	1,690		T	C		A-1
3853205 - 05001	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	09/06/2005		25/06/2006	400 000,00	F		3,630	3,630		A	X Echéance constante		A-1
3895051 - 07002	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	09/06/2005		25/09/2007	600 000,00	F		4,500	4,500		T	X Echéance constante		A-1
5310353 / 370045G	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	18/10/2022		25/12/2022	1 500 000,00	R	LIVRET A	2,250	3,478		T	P	O	A-1
7050276 - 06002	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	19/04/2006		25/04/2007	600 000,00	R	EURIBOR12M	0,000	0,000		A	P		A-1
9015592/3690290	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	10/05/2012		25/01/2013	500 000,00	F		4,870	4,870		S	X Echéance constante		A-1
A0119 224 000	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	28/08/2019		25/01/2020	500 000,00	F		0,430	0,440		A	X Echéance constante		A-1
MIN238769EUR/02	Etablissement Caisse Française Financement Loc	29/06/2006		01/03/2008	500 000,00	R		3,490	3,320		A	P		A-1
MIN248247EUR/01	Etablissement Caisse Française Financement Loc	19/06/2007		01/03/2024	587 000,00	R	EURIBOR03M	0,000	0,413		S	P		A-1
MIN248247EUR/02	Etablissement Caisse Française Financement Loc	19/07/2007		01/09/2008	403 000,00	V		0,000	2,380		T	P		A-1
MIN248247EUR/0261090	Etablissement Caisse Française Financement Loc	25/05/2007		01/01/2010	500 000,00	R	EURIBOR03M	2,234	0,376		T	P		A-1
MON 519205EUR	LA BANQUE POSTALE	28/12/2017		01/05/2018	500 000,00	F		1,110	1,110		T	C		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON245078EUR025	Etablissement Caisse Française Financement Loc	22/12/2006		01/12/2007	300 000,00	R	EURIBOR12M	3,690	3,690		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
04/2021		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 290 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024

ID : 069-216901413-20241118-D99_24-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 490 089,73					648 995,47	123 466,16	0,00	20 652,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 490 089,73					648 995,47	123 466,16	0,00	20 652,78
00001038089		0,00	A-1	251 962,57	6,67	F		5,340	26 087,12	13 454,80	0,00	5 561,81
00003724411		0,00	A-1	351 987,30	9,25	F		1,300	32 331,19	4 384,65	0,00	526,90
0054471		0,00	A-1	106 525,30	1,42	F		1,720	42 062,38	1 561,90	0,00	277,19
05881806		0,00	A-1	1 214 447,63	15,00	F		0,612	72 482,59	7 242,53	0,00	754,65
06031364		0,00	A-1	466 666,68	12,92	F		1,690	33 333,32	7 675,42	0,00	1 708,77
3853205 - 05001		0,00	A-1	53 995,46	0,58	F		3,630	26 516,47	1 960,04	0,00	515,39
3895051 - 07002		0,00	A-1	147 083,89	2,58	F		4,500	39 700,69	5 955,07	0,00	80,54
5310353 / 370045G		0,00	A-1	1 414 934,86	13,08	R	LIVRET A	3,478	86 995,31	45 678,92	0,00	839,18
7050276 - 06002		0,00	A-1	119 882,79	1,42	R	EURIBOR12M	0,000	38 522,02	4 497,40	0,00	2 080,01
9015592/3690290		0,00	A-1	170 276,76	2,67	F		4,870	39 547,74	7 816,78	0,00	2 758,82
A0119 224 000		0,00	A-1	368 787,74	9,17	F		0,440	32 744,34	1 734,64	0,00	1 348,66
MIN238769EUR/02		0,00	A-1	124 923,72	2,33	R		3,320	29 860,14	4 432,50	0,00	2 803,17
MIN248247EUR/01		0,00	A-1	175 482,55	3,33	R	EURIBOR03M	0,413	36 319,75	6 303,17	0,00	446,25
MIN248247EUR/02		0,00	A-1	120 475,82	3,33	V		2,380	24 935,08	4 327,37	0,00	306,37
MIN248247EUR/0261090		0,00	A-1	35 185,51	0,00	R	EURIBOR03M	0,376	35 185,51	884,20	0,00	0,00
MON 519205EUR		0,00	A-1	308 333,41	8,25	F		1,110	33 333,32	3 338,22	0,00	520,05
MON245078EUR025		0,00	A-1	59 137,74	2,08	R	EURIBOR12M	3,690	19 038,50	2 218,55	0,00	125,02
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
04/2021		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 490 089,73					648 995,47	123 466,16	0,00	20 652,78

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 490 089,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		09-10-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	01/01/2000
L	2031 Frais d'études	5	01/01/2000
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	01/01/2000
L	2033 Frais d'insertion	5	01/01/2000
L	2041 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	5	01/01/2000
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	01/01/2000
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	204114 Subv.Etat - Voirie	15	01/01/2000
L	204115 Subv. Etat - Monuments historiques	15	01/01/2000
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	01/01/2000
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	01/01/2000
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	01/01/2000
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	15	01/01/2000
L	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	15	01/01/2000
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	15	01/01/2000
L	20415311 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	20415312 CDE - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	20415313 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	20415321 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	20415322 CCAS - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	20415323 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	20415331 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	20415332 SPA - Bâtiments et installations	5	01/01/2000
L	20415333 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5	01/01/2000
L	20415341 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	20415342 SPIC - Bâtiments et installations	5	01/01/2000
L	20415343 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5	01/01/2000
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	15	01/01/2000
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	15	01/01/2000
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	01/01/2000
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	01/01/2000
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	01/01/2000
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	5	01/01/2000
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5	01/01/2000
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	15	01/01/2000
L	20417 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	5	01/01/2000
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	5	01/01/2000
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5	01/01/2000
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	01/01/2000
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	15	01/01/2000
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	01/01/2000
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	5	01/01/2000
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5	01/01/2000
L	2043 Subventions aux éta scolaires publics pour dép. d'équipeme	15	01/01/2000
L	20431 Subv. éta scol. - Biens mobiliers, matériel et études	15	01/01/2000
L	20432 Subv. éta scol. - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	20433 Subv. éta scol. - Projets d'infrastructure d'intérêt natio	15	01/01/2000
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	01/01/2000
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	15	01/01/2000
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	15	01/01/2000
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5	01/01/2000
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	5	01/01/2000
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	5	01/01/2000
L	2045 Subventions d'équipement versées aux tiers(fonds européens)	5	01/01/2000
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	5	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	01/01/2000
L	2051 Concessions et droits similaires	3	01/01/2000
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	2	01/01/2000
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	01/01/2000
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	01/01/2000
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	5	01/01/2000
L	2132 Immeubles de rapport	30	01/01/2000
L	21321 Constructions immeubles de rapport	30	01/01/2000
L	21328 Autres bâtiments privés	20	01/01/2000
L	2135 Inst. général., agenct, aménag des construc (grande instal)	15	01/01/2000
L	2135 Inst. général., agenct, aménag des construc (petite instal)	5	01/01/2000
L	2152 Installations de voirie (gros eqpt)	10	01/01/2000
L	2152 Installations de voirie (petit eqpt)	5	01/01/2000
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	15	01/01/2000
L	21531 Réseaux de transmission	15	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'alerte	15	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'assainissement	15	01/01/2000
L	21533 Réseaux câblés	15	01/01/2000
L	21534 Réseaux d'électrification	15	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE				
L	21535 Réseaux de transmission		15		01/01/2000
L	21536 Réseaux d'alerte		15		01/01/2000
L	21538 Autres réseaux		15		01/01/2000
L	21568 Autre mat et outil incendie & défense civile (gros eqpt)		10		01/01/2000
L	21568 Autre mat et outil incendie & défense civile (petit eqpt)		3		01/01/2000
L	215731 Matériel roulant - Voirie		10		01/01/2000
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie		5		01/01/2000
L	2158 Autre installation, matériel et outillage tech (appareils)		10		01/01/2000
L	2158 Autre installation, matériel et outillage tech (outils)		5		01/01/2000
L	21828 Autres matériels de transport (+3,5 T)		8		01/01/2000
L	21828 Autres matériels de transport (légers)		5		01/01/2000
L	21831 Matériel informatique scolaire		3		01/01/2000
L	21838 Autre matériel informatique		3		01/01/2000
L	2185 Matériel de téléphonie		5		01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations (gros équipement)		10		01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations (matériel moyen)		5		01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations (petit matériel)		2		01/01/2000
L	Autre matériel et outillage de voirie		6		28/09/2020
L	Matériel de transport (véhicules légers)		5		28/09/2020
L	matériel de transport (véhicules plus importants)		8		28/09/2020
L	matériels de bureau électriques et électroniques		5		28/09/2020
L	Mobilier		10		28/09/2020

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
contentieux	0,00	17/10/2022	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant de la provision de l'exercice	Montant des provisions constituées au 01/01/N
					D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00

Publié le 21/11/2024

SCLD

Berser
Levrault

de l'exercice

ID : 069-216901413-20241118-D99_24-DE

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45803	Intitulé de l'opération : Operation pour compte de tiers Enedis / Prodexia			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
458103 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	19 663,37	19 663,37
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	-19 663,37	-19 663,37
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	19 663,37	19 663,37
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	-19 663,37	-19 663,37
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					597 405,69	537 665,13										8 656,41	19 913,52	
MAISON DE RETRAITE DE MORNANT	2018	C	Garantie emprunt Maison de retraite	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	597 405,69	537 665,13	25,50	A	F	1,610	F	1,610	-1		8 656,41	19 913,52		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 741 924,00	7 075 525,92										132 939,63	226 119,91	
2 Fleuves Rhône Habitat	2008	X Echéance constante	HMF Construction 11 logements-en VEFA	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	730 506,00	584 718,70	24,08	A	F	4,300	F	4,300	-		25 142,90	11 607,93		
ALLIADE HABITAT	2015	X Echéance constante	ALLIADE LES Floralyse PLUS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	245 957,00	206 923,67	30,67	A	F	1,350	F	1,350	-		2 793,47	5 212,77		
ALLIADE HABITAT	2015	X Echéance constante	ALLIADE LES Floralyse PLA102	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	57 575,00	47 101,01	30,67	A	F	0,550	F	0,550	-		259,06	1 350,21		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADE HABITAT	2015	X Echéance constante	ALLIADE LES Floralyse PLA/PLF	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	29 394,00	25 243,29	40,67	A	F		0,550	F		0,550	-		138,84	535,92
ALLIADE HABITAT	2015	X Echéance constante	ALLIADE LES Floralyse PLSDD	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	79 415,00	67 903,25	30,67	A	F		1,860	F		1,860	-		1 263,00	1 571,86
ALLIADE HABITAT	2015	X Echéance constante	ALLIADE LES Floralyse PLS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	25 405,00	22 756,65	40,67	A	F		1,860	F		1,860	-		423,27	362,25
ALLIADE HABITAT	2016	X Echéance constante	ALLIADE Verdelet Palladines	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	101 749,00	88 895,58	31,17	A	R	LIVRET A	1,860	R	LIVRET A	1,860	-	LIVRET A	1 653,46	1 975,33
ALLIADE HABITAT	2015	X Echéance constante	ALLIADE Les Floralys-VEFA-6 lgts	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	107 985,00	95 272,13	40,67	A	F		1,350	F		1,350	-		1 286,17	1 700,63
ALLIADE HABITAT	2016	X Echéance constante	SEMCODA - avenue du Souvenir	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	114 600,00	102 688,43	42,00	A	R	LIVRET A	1,350	R	LIVRET A	1,350	-	LIVRET A	1 390,09	1 779,09
ALLIADE HABITAT	2016	X Echéance constante	SEMCODA - Avenue du Souvenir	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	60 903,00	51 046,54	32,00	A	R	LIVRET A	0,550	R	LIVRET A	0,550	-	LIVRET A	281,53	1 418,84
ALLIADE HABITAT	2016	X Echéance constante	SEMCODA - Avenue du Souvenir	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	15 500,00	13 561,49	42,00	A	R	LIVRET A	0,550	R	LIVRET A	0,550	-	LIVRET A	74,79	280,75
ALLIADE HABITAT	2015	X Echéance constante	SEMCODA - av du Souvenir	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	286 296,00	250 223,26	32,00	A	R	LIVRET A	1,350	R	LIVRET A	1,350	-	LIVRET A	3 387,27	5 914,16
ALLIADE HABITAT	2019	X Echéance constante	SEMCODA Jardins de l'école - 3 logements	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	104 000,00	94 601,48	33,42	A	F		1,860	F		1,860	-		1 759,59	1 946,58
Habitations Modernes et Famili	2008	X Echéance constante	HMF construction 11 logements-en VEFA	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	219 604,00	204 410,08	34,08	A	R	LIVRET A	4,300	R	LIVRET A	4,300	-	LIVRET A	8 789,63	1 892,02



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMPRO	2016	X Echéance constante	Garantie IMPRO Terrain construction nvx locaux	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	600 000,00	380 657,15	11,08	A	F	1,710	F	1,710	-		7 080,22	28 605,80		
SEMCODA	2016	X Echéance constante	SEMCODA le Bourg PLS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	324 500,00	289 295,17	32,17	A	F	1,860	F	1,860	-		5 380,89	6 184,75		
SEMCODA	2015	X Echéance constante	SEMCODA le Bourg PLS 6	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	450 900,00	392 797,36	31,17	A	F	1,790	F	1,790	-		7 031,07	8 843,75		
SEMCODA	2015	X Echéance constante	SEMCODA le Bourg PLUS 01	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	326 600,00	292 647,75	41,17	A	F	1,350	F	1,350	-		3 950,74	5 070,25		
SEMCODA	2015	X Echéance constante	SEMCODA le Bourg PLUS 01	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 260 649,00	1 084 682,06	31,17	A	F	1,350	F	1,350	-		14 643,21	26 335,81		
SEMCODA	2015	X Echéance constante	SEMCODA Chambry Boiron	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	62 500,00	54 682,01	41,17	A	F	0,550	F	0,550	-		300,75	1 132,05		
SEMCODA	2015	X Echéance constante	SEMCODA Chambry Boiron	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	274 836,00	230 705,75	31,17	A	F	0,550	F	0,550	-		1 268,88	6 402,76		
SEMCODA	2016	X Echéance constante	SEMCODA avenue de Verdun	CREDIT MUTUEL	1 296 700,00	1 108 820,12	21,17	A	F	1,750	F	1,750	A-1		19 404,35	39 571,53		
SEMCODA	2015	X Echéance constante	SEMCODA le Bourg PLS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	164 200,00	149 116,54	41,17	A	F	1,860	F	1,860	-		2 773,57	2 296,61		
SEMCODA	2019	X Echéance constante	SEMCODA Les jardins de l'école - 3 logements	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	69 300,00	64 758,99	43,42	A	F	1,860	F	1,860	-		1 204,52	934,61		
SEMCODA	2019	X Echéance constante	SEMCODA Les jardins de l'école - 3 logements	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	57 850,00	52 675,79	33,42	A	F	1,860	F	1,860	-		979,77	1 082,45		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Tiers RECUP Compta	2015	X Echéance constante	Garantie emprunt ST thomas d'aquin	BANQUE RHONE ALPES	1 675 000,00	1 119 341,67	10,92	T	F		1,850	F		1,850	-		20 278,59	62 111,20
TOTAL GENERAL					9 339 329,69	7 613 191,05											141 596,04	246 033,43

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	648 996,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	648 996,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 771 537,62
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,58

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	10,00	1,00	11,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 1er classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		25,00	3,00	28,00	28,00	3,17	31,17
Adjoint technique	C	9,00	1,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique 2ème classe	C	8,00	2,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique principal 1er classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,17	3,17
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	5,00	1,00	6,00
ATSEM Principal 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Principal 2e classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATSEM principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint territorial du patrimoine 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
adjoint territorial du patrimoine 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	8,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint d'animation	C	3,00	8,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
collaborateur de cabinet	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		46,00	11,00	57,00	57,00	7,17	64,17

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM principal 2ème classe	C	S		0,00	A A	CDD A
adjoint du patrimoine	C	CULT		0,00	A A	CDD A
adjoint technique	C	TECH		0,00	A A	CDD A
collaborateur de cabinet	B	OTR		0,00	A A	CDD A
rédacteur	B	ADM		0,00	A A	CDD A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
adjoint administratif	C	ADM		0,00	A A	CDD A
adjoint technique 2ème classe	C	TECH		0,00	A A	CDD A
adjoint territorial d'animation	C	S		0,00	A A	CDD A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
08/04/2024 - inter club judo et concours de danse (subvention spécifique)	ACLAM	ACLAM	Association	600,00
08/04/2024 - Concours Jean Palluy (subvention spécifique)	AMICALE BOULE MORNANTAISE	AMICALE BOULE MORNANTAISE	Association	760,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	ACLAM	ACLAM	Association	7 000,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	A.S.M. TENNIS DE TABLE	A.S.M. TENNIS DE TABLE	Association	800,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	HAND BALL CLUB MORNANT ASSOCIATI	Association HAND BALL CLUB MORNANT ASSOCIATI	Association	1 000,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	Tennis club de Mornant	Association Tennis club de Mornant	Association	1 000,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	Sans Dessous Dessus	Association Sans Dessous Dessus	Association	450,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	ASSOC MUSICALE MORNANT	Association ASSOC MUSICALE MORNANT	Association	23 000,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	MAISON DE PAYS	Association MAISON DE PAYS	Association	2 000,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	ESPACE DANSE	Association ESPACE DANSE	Association	1 000,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	FCSO	FCSO	Association	6 000,00
08/04/2024 - Fête du Football Club (subvention spécifique)	FCSO	FCSO	Association	650,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	Scouts et guides de France	Association Scouts et guides de France	Association	700,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	JEUNESSE MORNANTAISE	Association JEUNESSE MORNANTAISE	Association	1 500,00
08/04/2024 - subvention de fonctionnement	Mornantaise des familles	Association Mornantaise des familles	Association	1 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV
D11.1**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 111 605,01	0,00	0,00	1 111 605,01
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-471 479,99	0,00	0,00	-471 479,99
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	640 125,02	0,00	0,00	640 125,02

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	669 663,31	0,00	0,00	669 663,31
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	640 125,02	0,00	0,00	640 125,02
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 309 788,33	0,00	0,00	1 309 788,33

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	687 976,93	36 984,95	36 984,95	724 961,88
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 865 681,31	0,00	0,00	2 865 681,31
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 177 704,38	-36 984,95	-36 984,95	2 140 719,43

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 687 976,93	36 984,95	II 36 984,95
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		642 365,83	6 700,00	6 700,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	642 365,83	6 700,00	6 700,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		45 611,10	30 284,95	30 284,95
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe d'aménagement	12 983,76	30 284,95	30 284,95
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	32 627,34	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 865 681,31	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		586 029,92	0,00	0,00
10222	FCTVA	448 217,08	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	137 812,84	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 279 651,39	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 398,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	14 876,08	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	42 080,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	5 000,00	0,00	0,00
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	13 077,90	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	26 463,79	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	42 371,78	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	112,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	2 113,20	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	621,73	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	76 101,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	2 584,00	0,00	0,00
281316	Equipements de cimetière	948,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	63 232,58	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	4 686,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	3 395,54	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	1 443,84	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	291,92	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	3 573,50	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	1 900,53	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 228,71	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	46 873,77	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	25 579,20	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	3 972,19	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	35 445,80	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 958,18	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 930,93	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	108 391,22	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 025 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	700 000,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par la *Présidente de séance*
 A Mornant, le 18/11/2024
 La *1^{ère} adjointe*

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Mornant, le 18/11/2024



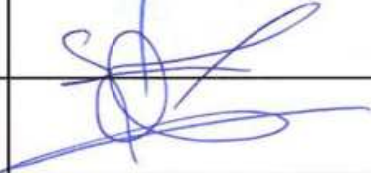

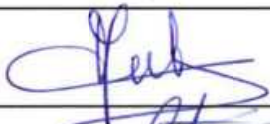




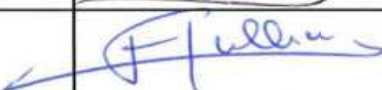
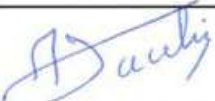

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 29
 VOTES : Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 12/11/2024

Les membres du Conseil Municipal,

PFEFFER Renaud	
BERRET Patrick	
BIOT Loïc	
BLANCHET Anne	
BONNET-GONNET Patricia	
BREJOT Arnaud	
CAFIERO Serge	
CECILLION Christian	
CHAPOT Pascale	
DANIEL Pascale	
DOUARD Gaël	
DUTEL Alain	
FONTROBERT Jean-François	

ARRETE ET SIGNATURES

GUERIAUD Raphaëlle	
GUINAND Julie	
HAZOUARD Dominique	
MACHON Jean-Marc	
MAYOR Dylan	
MERLE Véronique	
OLTRA Anne-Laurence	
PIQUERAS Laure	
PIVOT Sophie	
PONCET Sébastien	
PRIVAS-BREAUTE Virginie	
RODRIGUES Dorothée	
RULLIERE Fatira	
TACCHINI Jocelyne	
VALETTE Anne-Catherine	
ZIMMERMANN Véronique	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/11/2024 et de la publication le 21/11/2024.

A Mornant, le 21/11/2024



Conseil municipal du 18 novembre 2024
Délibération n°100-24
Objet : Admissions de titres en non-valeur

Date de convocation : 12/11/2024

Affichage de la liste des délibérations : 19/11/2024

Présidence : Pascale CHAPOT – 1^{ère} adjointe

Secrétaire élu : Sébastien PONCET

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 20 heures, en salle du conseil municipal,

Membres présents : Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET – Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Gaël DOUARD - Véronique ZIMMERMANN – Christian CECILLON – Alain DUTEL – Patricia BONNET GONNET - Jean-Marc MACHON - Jocelyne TACCHINI – Serge CAFIERO – Dominique HAZOUARD – Anne-Laurence OLTRA - Arnaud BREJOT – Véronique MERLE - Sébastien PONCET – Julie GUINAND BOIRON - Fatira RULLIERE – Raphaëlle GUERIAUD - Laure PIQUERAS – Anne BLANCHET.

Membres excusés et représentés :

Renaud PFEFFER a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Sophie PIVOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET

Anne-Catherine BLANC VALETTE a donné pouvoir à Pascale DANIEL

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Loïc BIOT

Membre absent : 0

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

Au terme de l'instruction comptable M57 - tome II - titre 3, les demandes d'admission en non-valeur sont formulées par le comptable et soumises à l'assemblée délibérante.

L'admission en non-valeur ne décharge pas le redevable de sa dette mais libère le comptable de son obligation de poursuites. Le recouvrement peut être ultérieurement repris si le débiteur retrouve une situation financière qui le permet.

II. LA PROPOSITION

Le service de gestion comptable de Givors a transmis plusieurs demandes d'admission en non-valeur afin que le Conseil Municipal statue sur ces admissions en non-valeur pour mise en débet.

L'ensemble de ces admissions en non-valeur sont jointes à ce rapport pour un montant global de 105,75 €.

En effet, ces différentes personnes ou associations concernées sont redevables des sommes indiquées dans l'annexe de ce rapport.

La commune de Mornant a fait établir un ordre de versement à l'encontre de ces derniers pour régulariser la situation.

Ces différentes personnes ou associations n'ayant effectué aucun versement ni formulé aucune demande de remise gracieuse, le recouvrement a dû être confié à la Direction des Créances Spéciales du Trésor mais ce dernier est définitivement compromis, toutes les voies de recours possibles (compte tenu du montant) s'étant avérées inopérantes.

La commission *Ressources*, réunie le 4 novembre 2024, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents, sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Où l'exposé de Pascale DANIEL,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'ACCEPTER** les admissions en non-valeur concernant ce débet pour la somme de 105,75 € (montant restant dû auprès du trésorier) ;
- **DE PRÉCISER** que cette opération constitue une dépense de fonctionnement et que les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget 2024 de la commune ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Mornant, le 20 novembre 2024.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud PFEFFER

Sébastien PONCET

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024



ID : 069-216901413-20241118-D100_24-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mornant dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024

ID : 069-216901413-20241118-D100_24-DE



REF	REDEVABLE	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRESENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
R-94-50	BOUVAREL Cecile	17,30	Poursuite sans effet			
	BOUVAREL Cecile Résultat	17,30 €				
T-519	FOND Cyril	0,03	PAR inf@ieur seuil poursuite			
	FOND Cyril Résultat	0,03 €				
T-7	GAEC DE LA FERME DES	75,10	Clâture insuffisance actif sur RL-LJ			
	GAEC DE LA FERME DES Résultat	75,10 €				
R-108-273	ZANCHETTA Nathalie	13,32	PAR inf@ieur seuil poursuite			
	ZANCHETTA Nathalie Résultat	13,32 €				
	Grand Somme	105,75 €				



Conseil municipal du 18 novembre 2024

Délibération n°101-24

Objet : Mise en recouvrement des participations HORS GEMAPI au 1^{er} janvier 2025

Date de convocation : 12/11/2024

Affichage de la liste des délibérations : 19/11/2024

Présidence : Pascale CHAPOT – 1^{ère} adjointe

Secrétaire élu : Sébastien PONCET

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 20 heures, en salle du conseil municipal,

Membres présents : Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET – Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Gaël DOUARD - Véronique ZIMMERMANN – Christian CECILLON – Alain DUTEL – Patricia BONNET GONNET - Jean-Marc MACHON - Jocelyne TACCHINI – Serge CAFIERO – Dominique HAZOUARD – Anne-Laurence OLTRA - Arnaud BREJOT – Véronique MERLE - Sébastien PONCET – Julie GUINAND BOIRON - Fatira RULLIERE – Raphaëlle GUERIAUD - Laure PIQUERAS – Anne BLANCHET.

Membres excusés et représentés :

Renaud PFEFFER a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Sophie PIVOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET

Anne-Catherine BLANC VALETTE a donné pouvoir à Pascale DANIEL

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Loïc BIOT

Membre absent : 0

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

Par délibération du 11 avril 2024, le comité syndical du SMAGGA a décidé de remplacer la contribution HORS GEMAPI par le produit des impôts recouverts directement au titre de la fiscalité locale sur les contribuables, et en a fixé le montant provisoire pour l'exercice 2025.



Comme prévu, par la réglementation, la contribution de la commune de Mornant sera mise en recouvrement auprès des contribuables à compter du 1^{er} janvier 2025, sauf en cas d'opposition de son Conseil Municipal.

Les collectivités adhérentes disposent d'un délai de 40 jours à compter de cette délibération pour :

- S'opposer à la fiscalisation,
- Décider de fiscaliser pour partie la contribution et de budgétiser pour partie la contribution,
- Décider de poursuivre la budgétisation de sa contribution.

II. LA PROPOSITION

Considérant que la commune de Mornant ne souhaite pas fiscaliser la contribution due au SMAGGA mais continuer à poursuivre la budgétisation de sa contribution ;

La commission *Ressources*, réunie le 4 novembre 2024, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents, sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Où l'exposé de Pascale DANIEL,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DE DÉCIDER** de poursuivre la budgétisation totale de sa contribution au SMAGGA pour l'année 2025 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et signer tout document se rapportant à cette affaire.

Mornant, le 20 novembre 2024.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud PFEFFER

Sébastien PONCET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mornant dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

S M A G G A

Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion
du bassin versant du Garon
Maison Intercommunale de l'Environnement
262 rue Barthélémy Thimonnier - 69530 BRIGNAIS

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024

ID : 069-216901413-20241118-D101_24-DE

2024-11
Berger
Levrault

Séance du 8 novembre 2024 à 18 h 30 à la Maison Intercommunale de l'Environnement - Brignais

Date de la convocation : 21 octobre 2024

Délibération N° D-2024-37-C

Objet : Délibération définitive sur les participations à mettre en recouvrement au 1^{er} janvier 2025 - participations HORS GEMAPI

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : Collège GEMAPI :
11 Titulaires
11 Suppléants

Collège HORS GEMAPI :
23 Titulaires
23 Suppléants

Nom du Président de séance : Monsieur Serge BÉRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Xavier ODO

Liste des membres :

Membres présents - collège GEMAPI prenant part au vote (7 votants soit 21 voix) :

Titulaires : Jean-Luc GUYOT, Serge BÉRARD, Bernard SERVANIN, Charles JULLIAN, Arnaud SAVOIE, Anne GROSPERRIN, Jérôme BUB.

Suppléants participant au vote : \

Suppléants ne participant pas au vote : \

Membre Titulaire ayant donné pouvoir : \

Membres absents et excusés - collège GEMAPI :

Titulaires : Jean-François PERRAUD, Françoise GAUQUELIN, Jean-Marc PALAIS, Christian FROMONT.

Suppléants : Pierre DUSSURGEY, Pierre FRESSYNET, Ernest FRANCO, Corinne JEANJEAN, Anne CHANTRAINE, Olivier AIGLON, Bernard CHATAIN, Hélène DESTANDAU, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Jean-Charles KOHLHAAS, Laurence FRETU-PERRIER.

Membres présents - collège HORS GEMAPI prenant part au vote (14 votants soit 14 voix) :

Titulaires : Gérard FAURAT, Damien COMBET, Pascal FURNION, Cyril MATHEY, Xavier ODO, Catherine DI FOLCO, Philippe GAUFRETEAU, Sandrine FRAISSE-SIBILLE, Guillaume FREMIOT, Frédéric RAGON, Charles JULLIAN, Marion AMBIS, Agnès NELIAS, Jean-Luc GUYOT.

Suppléants participant au vote : \

Suppléants ne participant pas au vote : Marie-Christine LASSALLE

Membre Titulaire ayant donné pouvoir : \

Membres absents et excusés - collège HORS GEMAPI :

Titulaires : Christine MARCILLIÈRE, Guillaume GIRAUD, Michèle QUIRIEL, Marie-Laure RUÉ, Arnaud BREJOT, Hervé STANIS, Denis MONOD, Anne-Sophie DEVAUX, Ernest FRANCO.

Suppléants : Françoise TRIBOLLET, Béatrice VERDIER, Anne CHANTRAINE, Lionel RATTON, Alexandre MARTIN, Emilie FREYSSINET-LOPES, Pascal LANGLET, Dounia MEFTAH, Aurélie FRONTERA, Marie-Agnès BERGER, Gaëlle LAZE, Jean-Marc MACHON, François GUIZE, Laurence BRAUD, Céline MAROLLEAU, Vincent PASQUIER, Laurence CHIRAT, Laurent NAULIN, Romain BOICHON, Fabien DUMAS, Fabien CAFFIER, Pierre DUSSURGEY.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-200080695-20241108-D_2024_37_C

Vu l'article L. 5212-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précède la nature des recettes du Syndicat :

- 1° La contribution des communes associées,
- 2° Le revenu des biens, meubles ou immeubles, du Syndicat,
- 3° Les sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en échange d'un service rendu,
- 4° Les subventions de l'État, de la Région, du Département et des communes,
- 5° Les produits des dons et legs,
- 6° Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés ou aux investissements réalisés,
- 7° Le produit des emprunts.

Vu l'article L. 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui indique :

« La contribution des communes associées mentionnée au 1° de l'article L. 5212-19 est obligatoire pour ces communes pendant la durée du syndicat et dans la limite des nécessités du service telle que les décisions du syndicat l'ont déterminée. Le Comité du Syndicat peut décider de remplacer en tout ou partie cette contribution par le produit de la taxe d'habitation, des taxes foncières et de la cotisation foncière des entreprises.

La mise en recouvrement de ces impôts ne peut toutefois être poursuivie que si le Conseil Municipal, obligatoirement consulté dans un délai de quarante jours, ne s'y est pas opposé en affectant d'autres ressources au paiement de sa quote-part »,

Vu l'article 1609 quater du Code Général des Impôts, qui indique :

« Le Comité d'un Syndicat de communes peut décider, dans les conditions prévues à l'article L. 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, de lever les impositions mentionnées aux 1° à 4° du I de l'article 1379 du présent Code en remplacement de tout ou partie de la contribution des communes associées.../

Ces dispositions sont applicables aux Syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale ainsi qu'aux syndicats mixtes au sein desquels la Métropole de Lyon est substituée à des communes ou à des établissements publics de coopération intercommunale... »,

Vu l'article 11 de l'arrêté préfectoral n° 69-2018-02-05-009 en date du 5 février 2018 relatif à la contribution des collectivités membres du SMAGGA,

Vu l'annexe 2 de l'arrêté préfectoral n° 69-2018-02-05-009 en date du 5 février 2018 précisant par commune le pourcentage de la population totale de chaque commune considérée comme habitant sur le bassin versant du Garon,

Vu la délibération n° D-2024-26-C du 11 avril 2024 par laquelle le Comité syndical a décidé de remplacer la contribution des communes par le produit des impôts recouvrés directement au titre de la fiscalité locale sur les contribuables et a fixé le montant provisoire des contributions pour l'exercice 2025 tel que ci-dessous :

Montant des contributions votées pour l'exercice 2024 majorées de 2,5 % pour tenir compte de l'inflation prévisionnelle de l'année 2024, soit un montant global de participation s'élevant à 275 555,00 €

Monsieur le Président propose :

➤ De remplacer la contribution des communes par le produit des impôts recouvrés directement au titre de la fiscalité locale sur les contribuables ; la mise en recouvrement de ces impôts ne pouvant toutefois être poursuivie que si l'assemblée délibérante de chacune des collectivités membres HORS GEMAPI, obligatoirement consulté dans un délai de quarante jours, ne s'y est opposé en affectant d'autres ressources au paiement de sa quote-part,

➤ De fixer la répartition et le montant des contributions des 22 communes pour l'exercice 2025, tel que ci-dessous, et détaillé dans le tableau ci-après :

Montant des contributions votées pour l'exercice 2024 majorées de 2 % pour tenir compte de l'inflation prévisionnelle de l'année 2024, soit un montant global de participation s'élevant à 274 211,00 € (et non de 2,5 % comme envisagé au stade de la définition des participations provisoires, dans la mesure où ceci devrait mieux correspondre au taux d'inflation pour l'année 2024)

	Population légale (2021) au 31.12.2023			% d'habitants par rapport au total du BV	PARTICIPATIONS HORS GEMAPI 2025 2024 + 2 % (tenant compte de la variation de population)
	Population totale	% de population de la commune sur le BV du Garon	Population sur le BV du Garon		
St Martin en Haut	4 034	25 %	1 009	1,40%	3 838 €
Sainte Catherine	1 013	4 %	41	0,06%	156 €
Brignais	12 582	100 %	12 582	17,46%	17 885 €
Chaponost	9 197	55 %	5 057	7,02%	19 398 €

Millery	4 433	72 %	3 192	4,43%	12 147 €
Montagny	3 255	100 %	3 255	4,52%	12 388 €
Vourles	3 421	100 %	3 421	4,75%	13 020 €
Brindas	6 770	22 %	1 489	2,07%	5 668 €
Messimy	3 629	100 %	3 629	5,04%	13 811 €
Thurins	3 196	100 %	3 196	4,44%	12 164 €
Yzeron	990	9 %	85	0,12%	324 €
Beauvallon	4 193	38 %	1 611	2,24%	6 129 €
Chabanière	4 324	44 %	1 882	2,61%	7 162 €
Chaussan	1 245	100 %	1 245	1,73%	4 738 €
Mornant	6 451	100 %	6 451	8,95%	24 552 €
Orliénas	2 647	100 %	2 647	3,67%	10 074 €
Rontalon	1 190	100 %	1 190	1,65%	4 529 €
Saint Laurent d'Agny	2 196	100 %	2 196	3,05%	8 358 €
Soucieu en Jarrest	4 730	100 %	4 730	6,56%	18 002 €
Taluyers	2 691	100 %	2 691	3,73%	10 242 €
Charly	4 748	7 %	318	0,44%	1 211 €
Givors	20 768	30 %	6 230	8,65%	23 712 €
Grigny	9 928	35 %	3 475	4,82%	13 225 €
St Genis Laval	21 400	2 %	428	0,59%	1 629 €
	139 031		72 050	100,00%	274 211 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5212-16,
Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2018-02-05-009 relatif à la modification des statuts et compétences du Syndicat de mise en valeur, d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon – SMAGGA,
Vu les statuts du Syndicat de mise en valeur, d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon et notamment son article 5.3 relatif au fonctionnement et modalités de vote du comité syndical,
Vu le règlement intérieur du comité syndical, du bureau et des commissions, approuvé par délibération n° D-2020-25-C du 22 octobre 2020,
Considérant que dans le cadre de la présente délibération les deux collèges sont intéressés et prennent donc part au vote,

LE COLLÈGE GEMAPI ET LE COLLÈGE HORS GEMAPI DU COMITÉ SYNDICAL

OUI l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Collège GEMAPI : Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0

Collège HORS GEMAPI : Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

FIXENT la contribution des 22 communes pour l'exercice 2025, tel que ci-avant présenté,

REPLACENT la contribution des communes par le produit des impôts recouverts directement au titre de la fiscalité locale sur les contribuables,

CHARGENT Monsieur le Président de notifier cette décision - délibération définitive, à toutes les communes,

CHARGENT Monsieur le Président de notifier cette décision - délibération définitive, aux services fiscaux du département,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Président
Serge BÉRARD



SMAGGA
202, rue Barthélemy Thimonnier
F-69530 Brignais

REÇU EN PREFECTURE

le 12/11/2024

Application agréée E-legalite.com



Conseil municipal du 18 novembre 2024

Délibération n°102-24

Objet : Renouvellement de l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents

Date de convocation : 12/11/2024

Affichage de la liste des délibérations : 19/11/2024

Présidence : Pascale CHAPOT – 1^{ère} adjointe

Secrétaire élu : Sébastien PONCET

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 20 heures, en salle du conseil municipal,

Membres présents : Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET – Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Gaël DOUARD - Véronique ZIMMERMANN – Christian CECILLON – Alain DUTEL – Patricia BONNET GONNET - Jean-Marc MACHON - Jocelyne TACCHINI – Serge CAFIERO – Dominique HAZOUARD – Anne-Laurence OLTRA - Arnaud BREJOT – Véronique MERLE - Sébastien PONCET – Julie GUINAND BOIRON - Fatira RULLIERE – Raphaëlle GUERIAUD - Laure PIQUERAS – Anne BLANCHET.

Membres excusés et représentés :

Renaud PFEFFER a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Sophie PIVOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET

Anne-Catherine BLANC VALETTE a donné pouvoir à Pascale DANIEL

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Loïc BIOT

Membre absent : 0

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

Rappel : conformément au Code de l'Énergie, les tarifs réglementés de vente d'électricité sont supprimés depuis le 1^{er} janvier 2016, pour les sites ex-tarifs « Jaunes » et « Verts » dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.



Depuis, la loi Energie Climat adoptée le 8 novembre 2019 conformément à la directive européenne du 5 juin 2019 sur les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, organise la fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité pour les consommateurs finaux non domestiques, tarifs correspondants aux contrats de fourniture d'électricité d'une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2021, seuls les clients domestiques et les clients non domestiques employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de leur dernier bilan annuel n'excèdent pas 2 millions d'euros, seront encore éligibles aux TRV.

II. LA PROPOSITION

Dans ce contexte, le renouvellement d'un groupement de commandes est envisagé pour l'achat d'électricité coordonné par le SYDER. Ce groupement est à même d'apporter aux pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices, une réponse à ces nouvelles dispositions réglementaires en leur permettant de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant leur procédure de mise en concurrence.

Pour les clients éligibles aux TRV, la loi n°2024-330 du 11 avril 2024 visant à protéger le groupe EDF d'un démembrement a ouvert de nouveau aux TRV à compter du 1er janvier 2026 les PDL en segment C2 et C4 >36 kVA.

Le groupement sera ouvert aux communes et Etablissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du périmètre du SYDER. Le groupement couvre l'ensemble des contrats des établissements publics, y compris ceux qui ne sont pas soumis à une obligation de mise en concurrence dans le cadre des TRV.

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 à L2113-8 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés ci-jointe en annexe ;

Le coordonnateur du groupement sera le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER). Il sera chargé d'organiser, dans le respect du droit des Marchés Publics, l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs prestataires afin de répondre aux besoins exprimés par les membres du groupement.

Le coordonnateur est également chargé de signer et de notifier les accords-cadres ou les marchés qu'il conclut ; chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de leur bonne exécution.

En outre, le coordonnateur est chargé de conclure les avenants aux accords-cadres et marchés passés dans le cadre du groupement.

La Commission d'Appel d'Offre du groupement sera celle du coordonnateur du groupement, le SYDER.

La commission *Ressources*, réunie le 4 novembre 2024, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents, sur ce dossier.



III. LA DÉCISION

Où l'exposé de Pascale DANIEL,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'ACCEPTER** les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés, annexé à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** l'adhésion de la commune de Mornant au groupement de commandes à intervenir ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement, et toutes autres pièces nécessaires ;
- **D'AUTORISER** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Mornant.

Mornant, le 20 novembre 2024.

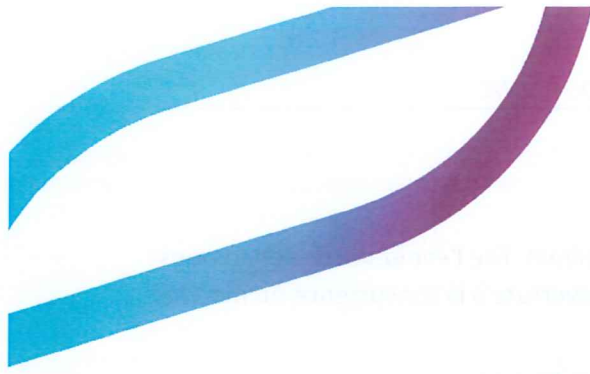
Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud PFEFFER

Sébastien PONCET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mornant dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.



CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES

PREAMBULE.....	2
1. OBJET	2
2. NATURE DES BESOINS VISES	2
3. COMPOSITION DU GROUPEMENT	3
4. ADHESION ET RETRAIT	3
4.1. CONDITIONS D'ADHESION.....	3
4.2. RETRAIT DES MEMBRES	3
5. DESIGNATION ET MISSIONS DU COORDONNATEUR	4
5.1. DESIGNATION DU COORDONNATEUR.....	4
5.2. MISSIONS DU COORDONNATEUR.....	4
6. OBLIGATIONS DES MEMBRES	5
7. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	5
8. DISPOSITIONS FINANCIERES	5
8.1. INDEMNISATION ANNUELLE DU COORDONNATEUR.....	5
8.2. MONTANT DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE	6
9. FRAIS DE JUSTICE	6
10. CAPACITE A ESTER EN JUSTICE	7
11. MODIFICATION DE LA PRESENTE CONVENTION	7
12. DUREE DE LA CONVENTION	7
13. DISSOLUTION DU GROUPEMENT	7

ANNEXE A : LISTE DES MEMBRES DU GROUPEMENT

ANNEXE B : ACTES D'ADHESION DES MEMBRES DU GROUPEMENT



PREAMBULE

La loi n°2019-1147 du 9 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, fixe l'évolution des conditions d'application des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) en vue de l'ouverture à la concurrence du marché français de l'énergie.

Conformément à l'article L. 337-7 du code de l'énergie, les TRV bénéficient :

« 1° Aux consommateurs finals domestiques, y compris les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation ;

2° Aux consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de dix personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuel n'excèdent pas 2 millions d'euros. »

Conformément à la loi n°2024-330 du 11 avril 2024 visant à protéger le groupe EDF d'un démembrement, les TRV seront étendus à toutes les puissances pour les membres éligibles à compter du 1^{er} janvier 2025.

En pratique, ce sont donc les ex-contrats aux tarifs « Bleus », dont les puissances souscrites sont inférieures ou égales à 36kVA qui sont concernées, ainsi que les tarifs « Jaunes » et « Verts », dont les puissances souscrites sont strictement supérieures à 36 kVA.

Pour mémoire, seuls les clients domestiques et les clients non domestiques employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de leur dernier bilan annuel n'excèdent pas 2 millions d'euros, seront encore éligibles aux TRV.

Pour répondre aux besoins propres d'énergie des consommateurs non éligibles, les acheteurs publics doivent recourir aux procédures prévues par le droit des marchés publics afin de sélectionner leurs prestataires, ainsi que le rappellent l'article L. 331-4 du code de l'énergie et le code de la commande publique, notamment son article R. 2112-14.

Dans ce cadre, le regroupement de ces pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices, acheteurs d'électricité, est un outil qui peut leur permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence.

Dans ce contexte, il a été convenu ce qui suit.

1. OBJET

Il est constitué entre les membres signataires de la présente convention un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 et suivants du code de la commande publique, ci-après désigné "le groupement".

A cet égard, la présente convention précise les modalités de fonctionnement de ce groupement ainsi que les obligations respectives de chacune des parties.

Il est expressément rappelé que le groupement n'a pas la personnalité morale.

2. NATURE DES BESOINS VISES

Le groupement constitué par la présente convention doit permettre à ses adhérents de bénéficier des prestations prévues portant sur des marchés de fourniture et d'acheminement d'électricité et des services associés pour les besoins propres de ses membres.

Les contrats conclus pour répondre à ces besoins pourront constituer des marchés publics ou des accords-cadres au sens de l'article L. 2 du code de la commande publique.

Le coordonnateur propose des accords-cadres de trois ans et les marchés subséquents nécessaires.

3. COMPOSITION DU GROUPEMENT

Le groupement est ouvert aux collectivités territoriales, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux personnes privées chargées de la gestion ou de l'exploitation d'un service public du département du Rhône, ci-après désignés « les membres ».

La composition initiale des membres du groupement sera arrêtée au plus tard le **15 octobre 2024**.

La liste des membres du groupement figure à l'annexe A.

4. ADHESION ET RETRAIT

4.1. CONDITIONS D'ADHESION

Chaque membre adhère au groupement par une décision selon ses propres règles internes. Cette décision est notifiée au coordonnateur.

L'adhésion des personnes relevant du code général des collectivités territoriales est soumise à l'approbation de leur assemblée délibérante, dans les conditions prévues par ce code.

L'adhésion d'un nouveau membre doit être validée par une décision du coordonnateur.

Les membres du groupement de commande (liste en annexe A), acceptent, sans qu'il soit besoin de délibérer, l'adhésion au groupement de tout autre membre tel que défini à l'article 3, après délibération de celui-ci. Le coordonnateur modifie en conséquence la liste des membres, la dépose en Préfecture et la notifie aux autres membres du groupement.

L'adhésion d'un nouveau membre peut intervenir à tout moment. Conformément à l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 19 décembre 2018 C-216/17 « Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato – Antitrust, vs ASST », à la condition que le marché ait une clause dite d'« extension de marché » et que le volume à adjoindre ne dépasse pas le volume maximum du marché, le nouveau membre pourra bénéficier du marché en cours.

4.2. RETRAIT DES MEMBRES

Le groupement est institué à titre permanent.

Chaque membre est libre de se retirer du groupement.

Le retrait d'un membre du groupement est constaté par une décision selon ses règles propres. Cette décision est notifiée au coordonnateur en respectant un préavis de trois mois. Le retrait ne prend effet qu'à l'échéance du marché subséquent en cours.

5. DESIGNATION ET MISSIONS DU COORDONNATEUR

5.1. DESIGNATION DU COORDONNATEUR

Le Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER), ci-après « le coordonnateur », est désigné par l'ensemble des membres du groupement comme coordonnateur pour les missions décrites ci-après.

Le coordonnateur est désigné pour la durée de la convention.

Le coordonnateur est chargé d'organiser, dans le respect du droit des marchés publics, l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs prestataires afin de permettre de répondre aux besoins exprimés par les membres du groupement.

5.2. MISSIONS DU COORDONNATEUR

En pratique, le coordonnateur a pour mission :

- d'assister les membres dans la définition de leurs besoins, et de centraliser ces besoins sur la base d'une définition préalable établie par lui en concertation avec les membres.

À cette fin, le coordonnateur peut, en tant que de besoin, solliciter, au nom des membres et directement auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergie, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison ;

- de définir l'organisation technique et administrative des procédures de consultation et de procéder notamment, à ce titre, au choix du type de contrat et du type de procédure appropriés ;

- d'élaborer l'ensemble des dossiers de consultation en fonction des besoins définis par les membres ;

- d'assurer l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants (publication des avis d'appel public à la concurrence et d'attribution, envoi des dossiers de consultation des entreprises, préparation et organisation matérielle des opérations d'analyse des candidatures et des offres, réception des offres, analyse des offres, rapport de présentation, convocation et réunion de la commission d'appel d'offres) ;

- de signer et notifier les marchés, y compris les marchés subséquents passés sur le fondement d'un accord-cadre ;

- de transmettre les accords-cadres et marchés aux autorités de contrôle ;

- de transmettre aux membres les documents nécessaires à l'exécution des marchés ;

- de tenir à disposition des membres, les nouveaux prix de règlement résultant de l'application des clauses d'ajustement et de révision des prix en certifiant la validité des modalités de leur calcul, dans le cas où un prix révisable a été retenu ;

- de préparer des modifications en cours d'exécution le cas échéant ;

- de coordonner la reconduction des marchés.

D'une façon générale, le coordonnateur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour que les marchés et accords-cadres conclus dans le cadre de ce groupement répondent au mieux aux objectifs de performance des membres en matière de commande publique, en favorisant notamment la réalisation d'économies d'échelle.



Le coordonnateur pourra déléguer à un tiers de confiance (AMO ou autre) les mandats confiés par les membres pour agir en leur nom auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergie afin de recueillir toutes les informations sur leurs points de livraison, utiles à la consultation, conformément à l'article 6 – 3^e point de la présente convention.

6. OBLIGATIONS DES MEMBRES

Les membres du groupement sont chargés :

- de communiquer au coordonnateur leurs besoins en vue de la passation des accords-cadres et marchés par le biais de la plateforme de collecte mise à disposition,
- de respecter les demandes du coordonnateur en s'engageant à y répondre dans le délai imparti,
- de donner mandats au coordonnateur pour agir en leurs noms auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergie afin de recueillir toutes les informations sur leurs points de livraison, utiles à la consultation,
Ces mandats feront l'objet d'actes spécifiques, signés par le représentant de chaque membre, en sus de la présente convention,
- de respecter les clauses du contrat signé par le coordonnateur,
- d'assurer la bonne exécution des marchés portant sur l'intégralité de leurs besoins éventuellement ajustés en cours d'exécution,
- d'informer le coordonnateur de tout litige né à l'occasion de l'exécution des marchés étant entendu que le règlement des litiges relève de la responsabilité de chacun des membres du groupement,
- de communiquer au coordonnateur les moyens d'accès aux données de consommation, ce dernier s'engageant à en respecter la confidentialité,
- de participer financièrement aux frais de fonctionnement du groupement de commandes conformément à l'article 8, et
- de s'engager à signer avec le cocontractant retenu un marché à hauteur de ses besoins propres tel que préalablement déterminés.

7. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres (CAO) chargée de l'attribution des marchés et des accords-cadres est celle du coordonnateur.

Le coordonnateur peut désigner les personnes compétentes pouvant siéger à la CAO avec voix consultative.

8. DISPOSITIONS FINANCIERES

8.1. INDEMNISATION ANNUELLE DU COORDONNATEUR

La mission de coordonnateur est exclusive de toute rémunération.



Toutefois, le coordonnateur est indemnisé des frais relatifs au fonctionnement du groupement par une participation financière versée par les membres, dès lors que le membre est parti aux marchés passés par le coordonnateur.

Le montant de cette participation est annuel.

A cet effet, le coordonnateur émet un titre de recette pour les membres concernés, non adhérents du SYDER. Pour les membres adhérents du syndicat, le montant de la participation annuelle est intégré dans le montant des charges dues au SYDER pour chaque exercice comptable.

La participation est due au coordonnateur au plus tard dans les trois mois à compter de la date d'émission du titre de recette.

8.2. MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE

Pour l'ensemble des membres du groupement, le montant de la participation financière (P) exprimé en Euros est déterminé de la façon suivante :

$$P = P \text{ C2-C4} + P \text{ C5 BAT} + P \text{ C5 EP}$$

Dans laquelle :

- P C2-C4 = Participation financière du segment C2-C4 (PDL puissance supérieure à 36 kVA)
- P C2-C4 = Frais Fixe + [20 (vingt) €] X [nombre de points de livraison du membre]
- P C5 BAT = Participation financière du segment C5 Bâtiment (PDL Puissance inférieure ou égale à 36 kVA)
P C5 BAT = Frais Fixe
- P C5 EP Participation financière du segment C5 Eclairage public (PDL Eclairage public)
P C5 EP = Frais Fixe

Les frais fixes (P C2-C4, P C5 BAT et P C5 EP) sont déterminés comme tels :

- 100 (cent) € pour les membres pour lesquels le SYDER perçoit la TCCFE,
- 400 (quatre cents) € pour les autres membres.

Il est facturé aux membres du groupement uniquement la (ou les) participation(s) financière(s) correspondant aux segments concernés par ses points de livraison (PDL).

Pour les communes ayant transféré la compétence éclairage public au SYDER, la participation financière du segment C5 Eclairage public n'est pas facturée.

Le coordonnateur est exonéré de cette participation.

9. FRAIS DE JUSTICE

L'ensemble des membres de groupement porte la responsabilité de la procédure de passation.

En cas de condamnation financière du coordonnateur par une décision devenue définitive d'une juridiction administrative, le coordonnateur divise la charge financière par le nombre de membres pondéré par le poids relatif de chacun d'entre eux dans le marché afférent à la condamnation. Il effectue l'appel de fonds auprès de chaque membre par la part qui lui revient.

10. CAPACITE A ESTER EN JUSTICE

Le représentant du coordonnateur peut ester en justice au nom et pour le compte des membres du groupement pour les procédures dont il a la charge.

Il informe et consulte les membres sur sa démarche et son évolution.

11. MODIFICATION DE LA PRESENTE CONVENTION

Les éventuelles modifications de la présente convention du groupement doivent être approuvées dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement dont les décisions sont notifiées au coordonnateur.

La modification prend effet lorsqu'elle est approuvée par la majorité qualifiée représentant les 3/4 des membres et au minimum 80 % de la consommation annuelle de référence du dernier marché.

12. DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prendra effet dès lors qu'elle aura revêtu un caractère exécutoire pour toutes les parties.

La présente convention est conclue pour une durée indéterminée. Sa durée couvre a minima la période de l'accord-cadre et de ses marchés subséquents.

13. DISSOLUTION DU GROUPEMENT

Le groupement peut être dissous à la demande de ses membres, décidée à la majorité des deux tiers. Toutefois celle-ci ne peut intervenir avant le terme des marchés ou accords-cadres en cours.

Le groupement est dissous de fait en cas de retrait du coordonnateur.

Fait à DARDILLY, le

En un exemplaire original

Le coordonnateur du groupement

Les membres du groupement sur pages suivantes

Le Président du SYDER

Malik HECHÁÏCHI

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024

ID : 069-216901413-20241118-D102_24-DE



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE

ANNEXE A

LISTE DES MEMBRES DU GROUPEMENT

ANNEXE B

**GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT
D'ÉLECTRICITÉ ET DE SERVICES ASSOCIÉS****ACTE D'ADHESION A LA CONVENTION CONSTITUTIVE**

La convention constitutive du groupement de commandes a été passée

Entre :

Le SYDER, Syndicat Départemental d'Energies du Rhône,

Représenté par son Président, Monsieur Malik HECHAÏCHI,

Coordonnateur du groupement,

Et

La collectivité de MORNANT,

Membre dudit groupement,

Représenté(e) par Madame/Monsieur PFEFFER, Maire /-Président(e)

qui s'engage par la signature ci-dessous à honorer le marché avec le ou les co-contractants retenus, à hauteur des besoins propres de l'organisme qu'il (elle) représente, et tels que préalablement déterminés dans le modèle de la présente convention.

Fait à Mornant, le 22/10/2024

Signature + tampon

Renaud PFEFFER
Maire de Mornant.





**AUTORISATION DE COMMUNICATION À DES TIERS DES DONNÉES D'UN OU PLUSIEURS SITES DE CONSOMMATION
RACCORDÉS AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ**

CLIENT (professionnel ou autre)

Entreprise Collectivité locale (commune, département, ...) EPCI (syndicat de gestion...) Association, copropriété...

Dénomination sociale : Ville de Mornant Forme juridique (SA, SARL, ...) : _____

Nom commercial : Commune de Mornant

N° d'identification (SIRET) : 2116910141300015 Activité (code NAF) : |_|_|_|_|_|_|

Adresse : BP 6

Code postal : 69440 Commune : MORNANT

Représenté par (signataire du présent document) :

M. Mme

Nom : PFEFFER

Prénom : Renaud

Adresse professionnelle : BP 6 69440 MORNANT

N° téléphone : 06 22 95 09 39 E-mail : directiontechnique@ville-mornant.fr

Le signataire du présent formulaire déclare être dûment habilité par le client pour la signature du présent document.

TIERS 1 : SYDER

Dénomination sociale : Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER)

Forme juridique : 7354 Syndicat mixte fermé

Nom commercial : Territoire d'énergies Rhône - SYDER

N° d'identification (SIRET) : 200 089 720 000 11 Activité (code NAF) : 3513 Z

Adresse : 61 chemin du Moulin Caron 69570 DARDILLY

N° téléphone : 04 72 18 75 00 E-mail : gpt-achat-elec@syder.fr

Représenté par : son Président, Malik HECHAÏCHI

TIERS 2 : Mc MA Solutions - AMO pour l'achat d'énergie et solutions informatiques de management de l'énergie

Entreprise Dénomination sociale : Mc MA Solutions Forme juridique (SA, SARL, ...) : SAS

Nom commercial : Mc MA Solutions

N° d'identification (SIRET) : 790 865 901 000 41 Activité (code NAF) : 6202 A

Adresse : 19 RUE DE CARROS 33 800 BORDEAUX

Représenté par : MC MA HOLDING, agissant en qualité de présent, elle-même représentée par Maxime AVEDIKIAN, agissant en qualité de président

Adresse professionnelle : 91 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 75 011 PARIS

N° téléphone : 06 95 13 92 39 E-mail : m.avedikian@mcma-solutions.com

Par la signature de ce document, le Client autorise expressément les Tiers à demander et à recevoir communication auprès :

- d'ENEDIS, SA à directoire et à conseil de surveillance, au capital de 270 037 000 euros, immatriculée au R.C.S. sous le numéro 444 608 442 et dont le siège social est situé Tour Enedis, 34 Place des Corolles, 92070 Paris La Défense Cedex ;
- RTE et Entreprises Locales de Distribution (ELD) d'électricité
- des fournisseurs d'Électricité

1. des données cochées ci-joint, sous réserve de leur disponibilité :

- Liste des Références des Points de Livraison (RAE/PRM/PCE/Réf PDL) et de leurs caractéristiques géographiques et administratives complètes (adresse, compte de facturation)
- L'historique des consommations, en kWh, du site (puissances atteintes et dépassements de puissance) et/ou en m³ et/ou en L ;
- L'historique des relevés d'index quotidiens, en kWh et/ou en m³ et/ou en L, et la puissance maximale quotidienne, en kVA ou kWh, du site ;
- L'historique de courbe de charge du site¹;
- Les données techniques et contractuelles disponibles du site².

2. des accès aux Espaces clients du Client via un accès propre de type superviseur (un seul accès si plusieurs Clients se fournissent chez un même fournisseur/distributeur)

¹ Ensemble de valeurs moyennes horodatées de la puissance active ou réactive injectée ou soutirée, sur des périodes d'intégration consécutives et de même durée.

² Caractéristiques du raccordement, du dispositif de comptage et informations relatives au contrat de fourniture connues d'Enedis (puissance souscrite, option tarifaire d'acheminement, etc.) et de Grdf (Profil, CAR, etc.)



Conseil municipal du 18 novembre 2024

Délibération n°103-24

Objet : Participation employeur à la protection sociale complémentaire du risque « prévoyance »

Date de convocation : 12/11/2024

Affichage de la liste des délibérations : 19/11/2024

Présidence : Pascale CHAPOT – 1^{ère} adjointe

Secrétaire élu : Sébastien PONCET

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 20 heures, en salle du conseil municipal,

Membres présents : Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET – Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Gaël DOUARD - Véronique ZIMMERMANN – Christian CECILLON – Alain DUTEL – Patricia BONNET GONNET - Jean-Marc MACHON - Jocelyne TACCHINI – Serge CAFIERO – Dominique HAZOUARD – Anne-Laurence OLTRA - Arnaud BREJOT – Véronique MERLE - Sébastien PONCET – Julie GUINAND BOIRON - Fatira RULLIERE – Raphaëlle GUERIAUD - Laure PIQUERAS – Anne BLANCHET.

Membres excusés et représentés :

Renaud PFEFFER a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Sophie PIVOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET

Anne-Catherine BLANC VALETTE a donné pouvoir à Pascale DANIEL

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Loïc BIOT

Membre absent : 0

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

Le régime de la protection sociale complémentaire est défini par les articles L 827-1 à L 827-12 du Code général de la fonction publique, qui rend obligatoire le versement de la participation employeur pour les risques prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025.

La participation de l'employeur devient obligatoire pour un montant mensuel minimum de 7 € par agent.

Le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022, précise les garanties minimales au titre de la couverture prévoyance et définit les montants de référence permettant de déterminer la participation minimale obligatoire des employeurs au financement des cotisations de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les risques santé et prévoyance.

Elle concerne la couverture complémentaire en sus des droits issus du régime de sécurité sociale obligatoire ou du statut des agents publics concernés, des conséquences essentiellement pécuniaires liées aux risques :

- d'incapacité de travail ;
- d'invalidité ;
- d'inaptitude ;
- ou de décès des agents publics.

Les risques prévoyance définis : protection de l'agent en cas d'arrêt de travail, de mise en retraite pour invalidité et décès.

II. LA PROPOSITION

Après un dialogue social avec les représentants du personnel, il est proposé :

- Que le mode de participation retenu soit la **labellisation** ;
(Pour rappel, l'agent souscrit librement à un contrat ou adhère à une mutuelle, à une institution de prévoyance ou une entreprise d'assurance dont le caractère solidaire aura été préalablement vérifié au niveau national et reçoit une participation financière de sa collectivité) ;
- Que le montant de la participation employeur soit de **10 €** par mois et par agent, sur présentation d'un justificatif d'adhésion à un organisme labellisé.

Après avis favorable du CST en date du 18 octobre 2024 ;

La commission *Ressources*, réunie le 4 novembre 2024, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents, sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Oùï l'exposé de Pascale DANIEL,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une participation à la prévoyance des agents à hauteur de 10 € sur présentation d'un justificatif d'adhésion à un organisme labellisé à compter du 1^{er} janvier 2025 ;



- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette présente délibération.

Mornant, le 20 novembre 2024.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud PFEFFER

Sébastien PONCET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mornant dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.



Conseil municipal du 18 novembre 2024

Délibération n°104-24

Objet : Convention de partenariat avec l'association des Officiers de réserve et Réservistes de Lyon et du Rhône

Date de convocation : 12/11/2024

Affichage de la liste des délibérations : 19/11/2024

Présidence : Pascale CHAPOT – 1^{ère} adjointe

Secrétaire élu : Sébastien PONCET

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 20 heures, en salle du conseil municipal,

Membres présents : Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET – Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Gaël DOUARD - Véronique ZIMMERMANN – Christian CECILLON – Alain DUTEL – Patricia BONNET GONNET - Jean-Marc MACHON - Jocelyne TACCHINI – Serge CAFIERO – Dominique HAZOUARD – Anne-Laurence OLTRA - Arnaud BREJOT – Véronique MERLE - Sébastien PONCET – Julie GUINAND BOIRON - Fatira RULLIERE – Raphaëlle GUERIAUD - Laure PIQUERAS – Anne BLANCHET.

Membres excusés et représentés :

Renaud PFEFFER a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Sophie PIVOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET

Anne-Catherine BLANC VALETTE a donné pouvoir à Pascale DANIEL

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Loïc BIOT

Membre absent : 0

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

L'Association des Officiers de réserve et Réservistes de Lyon et du Rhône a été fondée à Lyon le 26 octobre 1920. Elle fait ainsi partie des plus anciennes associations de soutien et de représentation des réservistes, ainsi que d'entretien du lien armées/Nation de notre pays.

La commune de Mornant peut solliciter l'Association des Officiers de Réserve et Réservistes de Lyon et du Rhône pour des activités, comme pour organiser des rencontres dans les écoles, organiser la visite du musée militaire situé Quartier Général Frère au 22, Avenue Leclerc à Lyon (69), et solliciter l'association pour tout autre projet pédagogique autour du devoir de mémoire et du lien armée-Nation.

II. LA PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention d'un montant de 1 000 euros à l'Association des Officiers de réserve et Réservistes de Lyon et du Rhône, située Quartier Général Frère, 22 avenue Leclerc 69007 LYON, pour l'organisation d'un projet pédagogique.

La signature de la convention de partenariat ci-jointe précise les modalités, pour une validité d'un an à compter de son caractère exécutoire.

Il est proposé Madame Sophie PIVOT, Conseillère municipale déléguée au devoir de mémoire et commémorations, comme référente du suivi et de l'animation de la convention.

La commission *Ressources*, réunie le 4 novembre 2024, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents, sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Où l'exposé de Sébastien PONCET,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat entre l'Association des Officiers de réserve et Réservistes de Lyon et du Rhône et la commune de Mornant ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention ;
- **DE VERSER** à l'Association des Officiers de réserve et Réservistes de Lyon et du Rhône une subvention d'un montant de 1 000 € ;
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au budget principal 2024.

Mornant, le 20 novembre 2024.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud PFEFFER

Sébastien PONCET

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024



ID : 069-216901413-20241118-D104_24-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mornant dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.



CONVENTION DE PARTENARIAT

L'Association des Officiers de réserve et Réservistes de Lyon et du Rhône, dont le siège est situé Quartier General Frère, 22 avenue Leclerc 69007 LYON, représentée par le Capitaine de frégate (R) Jean-Luc LOGEL, en sa qualité de Président, désigné ci-après "l'Association" d'autre part ;

Et

La commune de Mornant, Place de la Mairie, 69440 MORNANT, représentée par Monsieur Renaud PFEFFER, dûment habilité aux fins des présentes en qualité de Maire, désigné ci-après de la commune de Mornant d'autre part ;

Il a été convenu comme ce qui suit :

Préambule :

L'Association des Officiers de réserve et Réservistes de Lyon et du Rhône a été fondée à Lyon le 26 octobre 1920. Elle fait ainsi partie des plus anciennes associations de soutien et de représentation des réservistes, ainsi que d'entretien du lien armées/Nation de notre pays.

Suivant les évolutions législatives et réglementaires, elle accueille en son sein les réservistes de tous grades et de toutes armes de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône, issus de la réserve citoyenne ou de la réserve opérationnelle, lesquels mènent tous en parallèle de leur engagement militaire une vie civile.

Au-delà des actions réservées à ses adhérents, l'Association organise des temps caritatifs et philanthropiques pour soutenir nos forces armées.

Parce que chaque année 250 à 300 militaires sont blessés en opérations et que 270 de nos concitoyens sont décédés lors d'attaques terroristes depuis 2015, l'Association a souhaité mobiliser collectivités, entreprises et grands donateurs du territoire pour réunir des fonds au profit des blessés des armées, leurs familles (veufs/veuves, enfants...), les pupilles de la Nation et les victimes d'actes de terrorisme, tous ayants-droits de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Cette collecte se concrétise par la tenue d'un grand gala de charité en fin d'année, évènement placé sous le haut patronage du Président de la République. La dernière édition a permis de collecter 16000 euros de dons au profit des ayants droit de l'Office national des combattants et victimes de guerre.

Par courrier adressé dans le courant du mois d'août 2023, la commune de Mornant a été sollicitée en vue de réaliser un partenariat privilégié avec l'association au profit de cette manifestation caritative. La présente convention vient préciser les modalités de ce partenariat.

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet d'encadrer le versement d'une prestation par la commune au profit de l'association suite à l'organisation d'un projet pédagogique ayant pour objectif de maintenir et développer le devoir de mémoire et le lien armées-Nation auprès des enfants.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter de sa signature.

Article 3 - Projet pédagogique



Dans le cadre de son action de collecte de fond au profit des blessés des armées, l'AORL, propose à que la Mairie de Mornant pourra faire appel à l'Association des Officiers de réserve et Réservistes de Lyon et du Rhône afin de pouvoir organiser des rencontres notamment dans les école, par exemple autour des grands moments que sont le 8 mai et le 11 novembre ;

Organiser la visite du musée militaire située au Quartier Général Frère (22 avenue Leclerc - 69007 LYON) ;

Et solliciter l'association pour tout autre projet pédagogique autour du devoir de mémoire et du lien armées-Nation.

Article 4 - Montant de la prestation de la Mairie de « commune »

Le montant de la prestation pour cette action est de : 1 000 € (mille euros).

Le versement s'effectue à l'issue de la signature de la convention, par mandat de paiement sur le compte de l'association mentionné en annexe via son relevé d'identité bancaire.

Article 5 - Obligations de la commune

Par la signature de la présente convention, la commune s'engage à :

- Verser sa prestation selon les délais précisés à l'article 4 de la convention ;
- Designner un référent parmi ses élus ou ses agents chargé du suivi et l'animation de la convention, et de communiquer les coordonnées de ce référent à l'association à aorl69@yahoo.fr

Article 6 - Obligations de l'association

Par la signature de la présente convention, l'association s'engage à :

Apposer le logo de la commune dans *L'annuaire des donateurs* du Gala des Officiers 2024 à la rubrique « Nos bienfaiteurs », livret qui sera remis aux 200 participants, ainsi qu'envoyé aux autorités civiles et militaires de notre région au Ministre des armées et au Président de la République ;

Apposer le logo de la commune dans nos communications ;

Apposer le logo sur le photocall du gala sur lequel les photos des invites seront prises durant la soirée.

Article 7 - Résiliation

Les parties se réservent le droit, après mise en demeure notifiée par lettre recommandée restée infructueuse pendant 30 jours, de résilier la présente convention les liant.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable. En cas de désaccord, le litige sera porté devant le Tribunal administratif de LYON.

Fait à Mornant le 16 septembre 2024 en deux exemplaires.

Monsieur Renaud PFEFFER
Maire de Mornant


Le Capitaine de frégate (R) Jean-Luc Logel
Président de l'AORL



Conseil municipal du 18 novembre 2024

Délibération n°105-24

Objet : Attribution d'une subvention spécifique à l'ADMR du pays mornantais

Date de convocation : 12/11/2024

Affichage de la liste des délibérations : 19/11/2024

Présidence : Pascale CHAPOT – 1^{ère} adjointe

Secrétaire élu : Sébastien PONCET

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 20 heures, en salle du conseil municipal,

Membres présents : Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET – Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Gaël DOUARD - Véronique ZIMMERMANN – Christian CECILLON – Alain DUTEL – Patricia BONNET GONNET - Jean-Marc MACHON - Jocelyne TACCHINI – Serge CAFIERO – Dominique HAZOUARD – Anne-Laurence OLTRA - Arnaud BREJOT – Véronique MERLE - Sébastien PONCET – Julie GUINAND BOIRON - Fatira RULLIERE – Raphaëlle GUERIAUD - Laure PIQUERAS – Anne BLANCHET.

Membres excusés et représentés :

Renaud PFEFFER a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Sophie PIVOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET

Anne-Catherine BLANC VALETTE a donné pouvoir à Pascale DANIEL

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Loïc BIOT

Membre absent : 0

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

La ville de Mornant accompagne tout au long de l'année le tissu associatif local par la mise à disposition de locaux, de matériel pour leurs événements, sans oublier le soutien des services de la ville (services vie associative, technique, communication...). Les communes peuvent également attribuer des subventions financières aux associations dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

L'ADMR du pays mornantais a créé un espace de vie sociale (4 salariés mis à disposition pour 2 groupes une fois par mois), afin de permettre à des personnes isolées de partager avec des pairs un moment de convivialité où elles peuvent elles-mêmes décider de ce qu'elles feront durant leurs rencontres. Les intervenants sont au service des personnes et favorisent leurs interactions et le lien social, ce qui permet aux salariés d'enrichir leurs pratiques professionnelles et d'être davantage reconnus. Cela peut également permettre d'attirer de nouveaux salariés.

L'association souhaitant obtenir une subvention spécifique dans le cadre du renouvellement de son projet pour l'année 2025 a donc déposé un dossier auprès du service vie associative.

II. LA PROPOSITION

Association	Vote de la commission	Élus présents au CA ou bureau de l'association
ADMR du pays mornantais	2 000 €	

La commission *Services à la population*, réunie le 4 novembre 2024, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents, sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Où l'exposé de Pascale CHAPOT,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DE VERSER** une subvention spécifique de 2 000 euros à l'association ADMR du pays mornantais ;
- **DE DIRE** que la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la commune – exercice 2024 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Mornant, le 20 novembre 2024.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud PFEFFER

Sébastien PONCET

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024



ID : 069-216901413-20241118-D105_24-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mornant dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.



Conseil municipal du 18 novembre 2024
Délibération n°106-24
Objet : Attribution d'une subvention spécifique à l'ARAIRE

Date de convocation : 12/11/2024

Affichage de la liste des délibérations : 19/11/2024

Présidence : Pascale CHAPOT – 1^{ère} adjointe

Secrétaire élu : Sébastien PONCET

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 20 heures, en salle du conseil municipal,

Membres présents : Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET – Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Gaël DOUARD - Véronique ZIMMERMANN – Christian CECILLON – Alain DUTEL – Patricia BONNET GONNET - Jean-Marc MACHON - Jocelyne TACCHINI – Serge CAFIERO – Dominique HAZOUARD – Anne-Laurence OLTRA - Arnaud BREJOT – Véronique MERLE - Sébastien PONCET – Julie GUINAND BOIRON - Fatira RULLIERE – Raphaëlle GUERIAUD - Laure PIQUERAS – Anne BLANCHET.

Membres excusés et représentés :

Renaud PFEFFER a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Sophie PIVOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET

Anne-Catherine BLANC VALETTE a donné pouvoir à Pascale DANIEL

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Loïc BIOT

Membre absent : 0

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

La ville de Mornant accompagne tout au long de l'année le tissu associatif local par la mise à disposition de locaux, de matériel pour leurs événements, sans oublier le soutien des services de la ville (services vie associative, technique, communication...). Les communes peuvent également attribuer des subventions financières aux associations dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les associations souhaitant obtenir une subvention spécifique dans le cadre de projets envisagés pour l'année 2024 ont donc déposé un dossier auprès du service vie associative.

II. LA PROPOSITION

Association	Vote de la commission	Élus présents au CA ou bureau de l'association
ARAIRE Réaménagement de la salle dédiée à l'aqueduc	1 000 €	

La commission *Services à la population*, réunie le 4 novembre 2024, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents, sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Où l'exposé d'Alain DUTEL,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DE VERSER** une subvention spécifique de 1 000 euros à l'association ARAIRE ;
- **DE DIRE** que la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la commune – exercice 2024 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Mornant, le 20 novembre 2024.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud PFEFFER

Sébastien PONCET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mornant dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.